*Une première version du projet de rapport d'activité avait été diffusée la 17 mars 2020, dans la perspective d'une tenue du congrès prévu les 16 et 17 mai. Ce projet a été mis à jour et diffusé aux groupes locaux le 14 septembre, puis le 14 octobre, en intégrant les amendements présentés, dans la perspective d'un congrès prévu les 14 et 15 novembre 2020.Ce projet de rapport couvrait alors la période de juin 2017 à début septembre 2020.Cette nouvelle mise à jour est destinée à couvrir la période de septembre 2020 à début septembre 2021.Pendant cette période, nos activités se sont poursuivies pour l'essentiel dans un contexte de restrictions sanitaires, générateur d'incertitudes, de limitation des contacts et de possibilités d'actions publiques sur le terrain, en Palestine comme en France, mais aussi d'expérimentation de nouveaux modes de fonctionnement et d'incitations à de nouveaux types d'actions.*

*Ce projet de rapport présente quelques éléments majeurs de notre action dans cette période, localement et au niveau national, nos partenariats et nos principales campagnes, pendant la période de juin 2017 à début septembre 2021.*

# 1. L'AFPS EN 2017-2021 : NOS COMBATS, NOS SUCCÈS, NOS LIMITES

## *1.1. Dans un contexte aggravé, notre combat pour les droits du peuple palestinien s'est poursuivi et diversifié*

La période écoulée depuis le dernier congrès s'est caractérisée par une aggravation de la situation pour le peuple palestinien.

L'élection de Donald Trump a placé à la tête des États-Unis un soutien inconditionnel des politiques conduites par Benjamin Netanyahou.Celui-ci a déclaré le 6 décembre 2017 reconnaître Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël et y a annoncé le transfert de l'ambassade des États-Unis. Le « plan de paix » présenté le 28 janvier 2020 est en réalité un plan de colonisation et d'annexion, conçu par une commission jointe israélo-américaine.

Le gouvernement israélien a accéléré la colonisation, durci l'occupation et le blocus de Gaza et réprimé violemment les manifestations de la Marche du Retour, initiative pacifique de la société civile de Gaza, et préparé des mesures d'annexion.Il a fait voter la loi du 19 juillet 2018 « Israël, État-Nation du peuple juif », « loi fondamentale », à valeur constitutionnelle, qui codifie l'inégalité des droits et encourage la colonisation.

L'accord de gouvernement du 20 avril 2020 prévoyaitl'annexion par Israël de la Vallée du Jourdain et du territoire des colonies israéliennes en Palestine occupée, susceptibled'être présentée à la Knesset à partir du 1er juillet. Ces mesures se sont heurtées à une intense mobilisation et à la réprobation internationale et ont été différéesen août 2020 au titre de l'accord tripartite entre Israël, les États-Unis et les Émirats Arabes Unis.

Malgré cetabandon des annexions formelles, l'annexion de faits'est poursuivie sur le terrain, appuyée par la réalisation de grandes infrastructures routières, concrétiséepar le renforcement de l'occupation, par des démolitions et des expulsions et par l'extension de la colonisation, tandis que se poursuivait le blocus de Gaza.L'accession de Joe Bidenà la présidence des États-Unis s'est traduite par des retours sur certaines décisions néfastes, en rétablissant la représentation de l'OLP à Washington et une représentation des États-Unis auprès de l'Autorité palestinienne, en rétablissant la participation des États-Unis à l'UNRWA mais elle n'a pas remis en cause le transfert de l'ambassade à Jérusalem. Elle ne se traduira probablement pas par de véritables initiatives sur la question palestinienne. Les États-Unis continuent à opposer des vétos aux résolutions condamnant Israël. Ils se sont présentés comme artisans du cessez-le-feu et meneurs de jeu mais leur position reste faible et ambiguë. Malgré les

divisions de la communauté juive américaine, dont une grande partie ne se reconnaît pas dans l'État d'Israël, Joe Biden restera soumis à de nombreuses pressions.

En Palestine, la réunion des partis le 3 septembre 2020, puis l'annonce des élections, ont suscité des espoirs de renouvellement, voire d'unité nationale, vite démentis par l'annulation des élections palestiniennes, annoncée le 29 avril 2021.

Les élections législatives israéliennes du 23 mars 2021 ont finalement abouti à la formation d'un gouvernement de coalition hétéroclite le 13 juin 2021, sans Netanyahou, mais dirigé par le Premier Ministre d'extrême droite Naftali Bennett.

En France, Les soutiens inconditionnels des politiques israéliennes ont poursuivi activement leurs pressions sur le gouvernement, sur les élus et sur l'opinion publique. Une position officielle en principe favorable au multilatéralisme et au droit international ne s'est traduite par aucune initiative visant à le faire respecter. Diverses déclarations officielles assimilant l'antisionisme et les actions de boycott à l'antisémitisme ont au contraire manifesté le biais de nos gouvernants actuels en faveur de la politique israélienne. La « résolution Maillard », adoptée à l'Assemblée nationale le 2 décembre 2019, a illustré l'alignement d'une partie de la majorité actuelle sur le lobby pro-israélien. En mai 2021, le gouvernement français et le Président de la République ont franchi plusieurs lignes rouges, en s'abstenant de dénoncer les provocations du gouvernement israélien et des colons à Jérusalem et en publiant un communiqué particulièrement scandaleux n'évoquant que le droit d'Israël à se défendre.

L'arrêt de la CEDH du 11 juin2020 a confirmé la légalité de l'appel au boycott mais d'autres menaces sur nos libertés persistent, en particulier avec les amalgames entre antisémitisme et critique de l'État d'Israël etentre antisémitisme et antisionisme et avecla promotion de la définition de l'antisémitisme de l'IHRA auprès des collectivités territoriales. D'autres menaces pèsent sur la liberté d'expression et sur les libertés en général : menaces contre la liberté d'expression sur les réseaux sociaux, décrets du 2 décembre 2020 sur le traitement des données personnelles, loi « sécurité globale » et « loi confortant le respect des principes de la République ».

Les événements qui se sont déroulés depuis le 10 mai 2021 ont illustré les attaques diffamatoires et les amalgames grossiers, les restrictions à la liberté d'expression et à la liberté de manifestation qui frappent l'AFPS et le mouvement de solidarité avec la Palestine en général. Cette situation a conduit notre association à s'engager pour la défense des libertés, en particulier à l'occasion des manifestations du 12 juin.

Dans ce contexte difficile, tout en poursuivant les campagnes engagées antérieurement, nous avonsstructuré, étendu et diversifié nos actions, en particulier BDS. Nous avons poursuivi inlassablement notre combat pour la défense des droits de l'ensemble des Palestiniens, pour le soutien à la Résistance populaire et pour le droit à contester activement la politique d'expansion coloniale et d'apartheid de l'État d'Israël.

La difficulté du contexte ne doit pas faire oublier cependant des signes d'espoir : succès de la campagne de BDS contre le tramway colonial à Jérusalem, décisions de la CJUE sur l'étiquetage des produits des colonies,publication d'une liste des entreprises impliquées dans la colonisation, décision de la Procureure de la CPI d'enquêter sur les exactions d'Israël, arrêt de la CEDH sur le droit d'appeler au boycott, condamnation par le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU des punitions collectives israéliennes à l'égard des Palestiniens.

## *1.2. Les grandes batailles de la période 2017-2021*

### *Les campagnes 2017-2018 / Justice pour la Palestine*

Le CN avait décidé en 2016 de lancer une campagne 2017, axée sur les trois dates de 1917 (déclaration Balfour), 1947 (plan de partage de la Palestine) et 1967 (occupation par Israël de l'ensemble de la Palestine), articulant le rappel des faits historiques avec la situation actuelle et notre exigence de respect des droits des Palestiniens. Les interférences avec les élections présidentielle et législatives et avec la préparation du congrès ont conduit à repousser le début de la campagne 2017 /

Justice pour la Palestine à juin, avec quelques initiatives locales. Un matériel de qualité a été produit et diverses actions ont été réalisées entre juillet et décembre 2017.

Une campagne 2018, à l'occasion des 70 ans de la création de l'État d'Israël et de la Nakba, a été annoncée en novembre 2017 et les modalités de sa préparation ont été annoncées au CN en décembre 2017. Cette campagne, lancée lors d'une tournée de *Youth Against Settlements*, a donné lieu à de multiples initiatives au plan local comme au plan national, sur la base d'un matériel de qualité largement diffusé. Elle a fait une large place à la question des réfugiés. Elle s'est articulée avec le soutien aux Marches du Retour et la dénonciation des massacres à Gaza, à partir du 30 mars 2018, et avec la réponse à la Saison croisée France-Israël et une campagne sur Jérusalem, à partir de début juin.

On se reportera au sous-chapitre concernant les campagnes 2017 et 2018 / Justice pour la Palestine du chapitre « Notre activité et nos campagnes ».

### *Le soutien aux Marches du Retour et la mobilisation pour Gaza*

L'ampleur de la première manifestation des Marches du Retour et de sarépression violente, le 30 mars 2018 à Gaza, et leur poursuite chaque vendredi, a suscité un vaste mouvement de protestation et a renforcé la solidarité avec la population de Gaza, en particulier lors de la manifestation parisienne du 12 mai et d'autres manifestations partout en France et lors du passage de la Flottille de la Liberté en France en juillet 2018. La mobilisation pour Gaza s'est poursuivie par de nombreuses initiatives en 2019.

On se reportera au sous-chapitre concernant Gaza du chapitre « nos activités et nos campagnes ».

### *La bataille pour les libertés, contre les amalgames et pour le droit au boycott*

Dès les premiers contacts pris en septembre 2017 avec les politiques, l'accent a été mis sur les amalgames entre antisémitisme, critique du sionisme et contestation de la politique israélienne, en particulier à l'occasion de diverses déclarations du Président de la République ou de personnalités gouvernementales, et sur les dangers présentés par la définition de l'antisémitisme par l'IHRA, particulièrement des exemples qui y sont annexés. Le colloque tenu au Sénat le 12 février 2018 « Israël-Palestine : a-t-on le droit de contester la politique israélienne ? » a été un événement majeur pour la défense de la liberté d'expression.

La définition de l'antisémitisme par l'IHRA avait fait l'objet d'une résolution du Parlement européen dès le 1er juin 2017. L'offensive du lobby pro-israélien visant à la promouvoir a repris auprès de l'exécutif européen en novembre 2018 et s'est traduite par son adoption en décembre 2018. Nous avions alors obtenu une déclaration de la France rappelant l'exclusion des exemples.Si l'exécutif français a refusé toute évolution législative, la déclaration du président de la République au dîner du CRIF le 20 février 2019a marqué un tournant préoccupant.Dans un contexte général d'atteintes aux libertés publiques et de mobilisation du lobby pro-israélien, en particulier contre la campagne BDS, la menace d'une déclaration parlementaire s'est précisée au cours de l'année 2019, avec la proposition de résolution présentée par le député Sylvain Maillard. Elle a donné lieu à une intense mobilisation des GL auprès des élus en juin 2019, puis à partir d'octobre 2019. Cette mobilisation a eu un large écho dans les groupes parlementaires de la majorité, ce qui s'est traduit par un vote très minoritaire et par la confirmation par le porteur de la résolution de l'exclusion des exemples.

L'offensive pour l'adoption de la définition de l'antisémitisme de l'IHRA s'est cependant poursuivie en France et en Europe, en particulier auprès des collectivités territoriales. Nous y avons répondu par la diffusion d'une fiche d'information et de plaidoyer le 5 mars 2021. Nous avons souligné l'intérêt de la « Déclaration de Jérusalem sur l'antisémitisme » par un communiqué du 25 mars 2021.

L'arrêt de la CEDH du 11 juin 2020 constitue une victoire collective, claire et nette, fruit d'une longue lutte où le rôle de l'AFPS a été majeur, engagée par le soutien à des procès locaux à Mulhouse et à Colmar, contrariée par l'arrêt de la Cour de cassation en octobre 2015, poursuivie par la mise en place d'un fonds de soutien au financement des actions etpar les travaux du Groupe d'appui juridique et judiciaire en liaison avec les avocats.Après la constatation de l'absence de recours, le 11 septembre 2020, un recours en annulation a été déposé par l'ensemble des requérants en juin 2011.

A la suite de la diffusion d'une dépêche du Ministère de la justice datée du 20 octobre 2020, une fiche d'information et de plaidoyer « Appel au boycott : la France doit respecter l'arrêt de la CEDH » a été transmise aux groupes locaux le 25 février 2021, en les invitant à l'utiliser auprès des parlementaires, des exécutifs locaux, de leurs partenaires et d'institutions diverses.Par une communication au Comité des ministres du Conseil de l'Europe du 13 avril 2021, la LDH, la FIDH et l'AFPS ont saisi cette instance des manquements de la France dans la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme du 11 juin 2020. Cette démarche a donné lieu au communiqué du 15 avril 2021 : « Appel au boycott des produits israéliens : la France doit appliquer l'arrêt de la CEDH ».

### *Les campagnes BDS*

La campagne « Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne », visant la deuxième phase du projet de tramway reliant la partie israélienne de Jérusalem aux colonies à l'Est de la ville, a été lancée le 14 juin 2018 par un groupe de partenaires associatifs et syndicaux. Ce lancement suivait de peu le lancement d'une pétition « Palestine, Jérusalem : touche pas à ma capitale », le 10 mai 2018.La période a été marquée par le succès de la campagne contre le tramway de Jérusalem avec le retrait de Systra, filiale commune de la SNCF et de la RATP, dès le 20 juin 2018, suivi du retrait d'Alstom en mai 2019 et d'Egis Rail en octobre 2019, retrait pour le moment limité aux nouvelles opérations faisant l'objet d'appels d'offre.

Les campagnes contre les produits des colonies et contre les dattes israéliennes se sont poursuivies.La présence de l'équipe « Israël Start-Up Nation » au Tour de France en 2020 et en 2021 a donné lieu à une importante mobilisation des GL.

On se reportera au sous-chapitre concernant les campagnes BDS du chapitre « Notre activité et nos campagnes ».

### *La campagne pour la libération des prisonniers politiques palestiniens*

Le congrès de 2017 s'était déroulé alors que se poursuivait une grève de la faim massivement suivie par les prisonniers politiques palestiniens pendant 41 jours.

Salah Hamouri a été arrêté et placé en détention administrative le 23 août 2017. Une campagne pour sa libération s'est poursuivie par une intense mobilisation des GL, en particulier auprès des élus, et par des interventions auprès des pouvoirs publics, jusqu'à sa libération, le 30 septembre 2018.

Ahed Tamimi, arrêtée le 19 décembre 2017, a été maintenue en détention jusqu'au 29 juillet 2018. Son arrestation a suscité un vaste mouvement de solidarité internationale et en a fait un symbole de la résistance de la jeunesse palestinienne. Ce mouvement a contribué à attirer l'attention sur la détention d'enfants palestiniens par Israël.L'invitation d'Ahed Tamimi à la Fête de l'Humanité 2018, suivie d'une tournée dans deux villes françaises, a été particulièrement marquante.

De nombreuses actions ont été menées sous l'impulsion du GT Prisonniers, en particulier le 17 avril, journée internationale des prisonniers politiques, en mettant l'accent sur certaines personnalités emblématiques, sur certaines catégories de prisonniers ou de problématiques.

On se reportera au sous-chapitre concernant le soutien aux prisonniers politiques palestiniens du chapitre « Notre activités et nos campagnes ».

### *La défense des droits du peuple palestinien : la reconnaissance de l'État de Palestine, le rejet du « plan Trump » et la campagne contre les annonces d'annexion, la lutte contre l'apartheid israélien*

L'AFPS réclame depuis de nombreuses années la reconnaissance de l'État de Palestine par la France, faisant suite à sa reconnaissance par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012. Cette affirmation du droit des Palestiniens à un État découle du droit à l'autodétermination du peuple palestinien dans son ensemble. La question est régulièrement soulevée dans nos rencontres au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et à l'Elysée, où des milliers de cartes ont été envoyées depuis plusieurs années.

Notre soutien à la résistance populaire s'est amplifié et diversifié. Dans la période, l'annonce du « plan de paix » de Donald Trump a suscité une large mobilisation de nos GL, prolongée à partir de fin avril d'une intense mobilisation contre les annonces d'annexion.

L'exigence du respect des droits du peuple palestinien intègre la lutte pour l'égalité des droits et contre l'apartheid, largement prise en compte par l'AFPS, qui a contribué à faire connaître le rapport de Richard Falk et Virginia Tilley, sur « les pratiques israéliennes à l'égard du peuple palestinien et la question de l'apartheid » et le caractère raciste de la loi « Israël, État-nation du peuple juif ». L'intervention de Richard Falk à la Fête de l'Humanité de 2017 a de ce point de vue marqué un tournant. Virginia Tilley a par ailleurs participé à l'*Israeli Apartheid Week* en 2018.

La décision d'engager une campagne sur le thème de la lutte contre l'apartheid israélien a été prise lors de la réunion du CN du 7 mars 2020 sur la base d'une demande de la société civile palestinienne, pour qui elle est devenue un élément central de mobilisation, en soutien à leur rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD). Elle a donné lieu au communiqué du 20 mars 2020 « En finir avec l'apartheid israélien » à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le lancement de la campagne qui était alors prévu lors du congrès retardé par le report de celui-ci.

La reconnaissance internationale de l'apartheid israélien a été marquée par le rapport de Yesh Din « *The occupation of the West Bank and the crime of apartheid* » de juillet 2020, puis par le rapport de B'Tselem « *This is apartheid* » le 12 janvier 2021 et par le rapport de Human Rights Watch « *A Threshold Crossed – Israeli Authorities and the Crimes of Apartheid and Persecution* », le 27 avril 2021. L'OLP a par ailleurs diffusé son rapport « *It is Apartheid: The Reality of Israel's Colonial Occupation of Palestine* » le 8 juin 2021.

La campagne a finalement été présentée et approuvée lors de la réunion du CN du 27 mars 2021. Des outils ont été élaborés et diffusés en vue de son lancement, à l'occasion d une quinzaine d'action contre l'apartheid israélien du 1er au 16 mai. Des milliers de cartes postales au Président de la République ont été signées.La campagne contre l'apartheid israélien sera reprise en septembre, dans la perspective de l'assemblée générale des Nations Unies.

### *La résistance à l'épuration ethnique à Jérusalem*

Après l'annexion de sa partie orientale à partir de 1967, Jérusalem est au cœur de la politique de nettoyage ethnique menée par Israël à l'encontre des Palestiniens. Le refus des permis de construire est le prétexte pour démolir les maisons, alors que lescolonies s'étendent surles terres volées aux palestiniens. Le Mur redessine la ville pour en expulser les Palestiniens et faire de Jérusalem une ville majoritairement juive. Israël harcèle la population afin de faire taire toute forme de contestation et prétend faire disparaitre toute trace de la présence et de l'histoire palestinienne de Jérusalem.

L'AFPS a apporté à plusieurs reprises un soutien financier aux actions juridiques de la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem pour défendre les familles palestiniennes menacées d'expulsion ou de destruction de leurs logements.

Un des instruments de la politique israélienne de nettoyage ethnique est la loi du 8 mars 2018 par laquelle Israël prétend bannir des Palestiniens de Jérusalem pour « défaut d'allégeance ». La menace d'application de cette loià Salah Hamouri a donné lieu à une campagne auprès des élus en novembre 2020, puis auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères en juillet 2021, après l'annonce par la ministre de l'Intérieur israélienne, Ayaled Shaked de la signature de la révocation du titre de résidence de Salah Hamouri.

Le processus d'expulsion de familles palestiniennes et de destructions de maisons à Sheikh Jarrah et à Silwan se sont accentuées au printemps 2021 et ont donné lieu à d'imposantes mobilisations de résistance et de solidarité, à Jérusalem, dans l'ensemble de la Palestine historique et à l'échelle internationale.

### *La solidarité avec les Palestiniens face à la pandémie de Covid-19*

Dès le début de la pandémie, l'AFPS a manifesté sa solidarité avec les Palestiniens frappés par la pandémie. Le communiqué du 24 mars « Coronavirus : la Palestine, confinée, subit de plein fouet les exactions de l'occupation israélienne » a été suivi par un appel à dons au titre du Fonds SOS Palestine le 26 mars, pour contribuer à la lutte contre la pandémie qui commençait alors à frapper les Palestiniens, dont la vulnérabilité était aggravée par l'occupation militaire en Cisjordanie, le blocus de Gaza et la situation catastrophique du Liban.

Nous avons dénoncé la situation des prisonniers palestiniens et des travailleurs palestiniens en Israël, l'apartheid sanitaire et le rejet des obligations de la puissance occupante, en particulier en matière de vaccination.

Les sommes transférées à ce titre à Gaza, en Cisjordanie et dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban, s'élevaient à fin 2020 à plus de 200 000 euros, en faveur de divers partenaires : associations médicales, associations partenaires des parrainages d'enfants, organisations de la résistance populaire, associations présentes dans des camps de réfugiés. Les financements ont été affectés à des actions médicales et sanitaires, à des aides alimentaires et au soutien psychologique aux enfants.

## *1.3. Notre action dans la société française*

### *Nos alliances*

L'AFPS cherche à rassembler de la manière la plus large possible pour le soutien au peuple palestinien sur la base du droit.

L'AFPS s'appuie au niveau national sur la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et sur le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Dans son action courante, elle a développé des liens avec divers partis politiques, syndicats et associations.On note en particulier la présence de syndicats et d'organisations de défense des droits de l'Homme dans le groupe des partenaires des campagnes contre les banques et contre le tramway de Jérusalem, auquel participent la CGT, la CFDT et Solidaires. La situation en Palestine a mobilisé des organisations comme le CCFD-Terre solidaire et le Secours catholique, de grandes ONG comme la LDH et Amnesty International, présentes dans plusieurs campagnes et plus généralement pour la défense de la liberté d'expression.

Nous nous sommes également joints à des appels dépassant la seule cause palestinienne, dans le domaine de la défense des libertés et à l'occasion des journées pour un monde sans mur (campagne impulsée par *Stop The Wall*).

### Notre action vis-à-vis des élus et responsables politiques

Les contacts avec les politiques se sont développés pendant la période, pour faire connaître l'AFPS, ses priorités et ses positions sur quelques thèmes majeurs aux parlementaires, à l'Élysée et au gouvernement (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ambassadeur chargé des droits de l'Homme, Ministère de l'économie et des finances et DGCCRF, cabinet du Premier Ministre et DILCRAH). Ils ont notamment portés sur le refus des amalgames entre antisémitisme et critique de la politique israélienne et sur la demande d'actions pour le respect des droits et la protection du peuple palestinien.

La politique française sur la question palestinienne s'est malheureusement limitée à des déclarations de principe non suivies d'actions permettant de progresser dans leur mise en œuvre.

Nos soutiens se sont trop souvent limités à une fraction de l'échiquier politique mais se sont étendus au sein des groupes majoritaires à l'occasion de notre action sur la résolution Maillard.

Les élus ont été fréquemment sollicités, en particulier pour la libération de Salah Hamouri, contre la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, en particulier la résolution Maillard, contre les annonces d'annexion et plus récemment contre les agressions israéliennes à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza.

On note l'engagement particulier de certaines municipalités pour la reconnaissance de l'État de Palestine, le soutien aux prisonniers politiques palestiniens, notamment à Marwan Barghouthi, l'exclusion des produits des colonies de leurs achats, des voyages d'élus en Palestine, les actions de coopération décentralisée avec des municipalités palestiniennes, des camps de réfugiés ou des associations et institutions palestiniennes à Jérusalem-Est.

L'AFPS a adopté et mis en œuvre le principe d'un soutien aux collectivités locales dans leurs démêlés avec la justice en raison de tels engagements. Elle est intervenue en tierce partie notamment dans les procès de Vandœuvre et de Villerupt.

Si de nombreuses municipalités acceptent ou facilitent nos activités sans difficulté, on note souvent des attitudes beaucoup plus réservées, sous prétexte du caractère sensible de la question palestinienne, voire des entraves à la tenue de réunions ou à certaines actions.

On doit souligner l'intérêt des contacts établis avec le Groupe d'étude à vocation internationale France-Palestine de l'Assemblée nationale.

Le principe de la réalisation d'une « cartographie des élus » selon leurs prises de position et interventions sur la question palestinienne a été retenu à la suite de la CNGL. Cette proposition s'est ensuite concrétisée par la création d'un GT « Lobbying et relations avec les élus ».

### *La bataille de l'opinion publique et des médias*

L'opinion publique française est probablement nettement plus favorable à la cause palestinienne que nos gouvernants, comme nous le pressentons à l'occasion de nos initiatives,mais ces sympathies ne se traduisent pas nécessairement par un engagement dans l'action.

Certains médias régionaux peuvent donner un écho aux actions de nos GL. En dehors de quelques exceptions, la situation est nettement plus difficile au niveau national et en Île-de-FranceLaprésentation de la situation reprend trop souvent le point de vue israélien ou la notion factice d'équilibre entre « les deux parties », ce qui exige une vigilance constante de notre part.

La question palestinienne a parfois fait l'objet de reportages de qualité. Elle a reçu un traitement important dans quelques circonstances particulières, comme lors de la répression des Marches du Retour à Gaza. Les débats sur le « résolution Maillard » ont eu un certain écho dans la presse. La diffusion du « plan Trump », les annonces d'annexion, puis l'arrêt de la CEDH ont placé pendant un tempsla Palestine au premier plan de l'actualité.Le rapport « Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne » a connu une certaine diffusion grâce à l'intérêt qu'il a suscité dans la presse économique.

La question palestinienne a de nouveau été mise au premier plan lors de la mobilisation pour Jérusalem et des attaques israéliennes contre Gaza au printemps 2021. L'arrestation de notre président le 12 mainous a assuré une indéniable notoriété.

## *1.4. Notre position en France aujourd'hui : forces et limites*

Notre connaissance approfondie de la question palestinienne et nos relations suivies avec de nombreux partenaires palestiniens, la taille et l'implantation de l'association, le caractère élaboré de nos prises de position font de l'AFPS un acteur de référence respecté et sollicité sur la question palestinienne.

Sa notoriété reste cependant insuffisante dans le grand public. Notre accès à des médias de masse et notre présence sur les réseaux sociaux restent insuffisants, face aux pressions considérables sur les personnalités et responsables politiques de la part du lobby pro-israélien

Nos adhérents et sympathisants actifs sont souvent âgés, souvent engagés de longue date sur la question palestinienne en même temps que sur nombre d'autres terrains. Les adhérents d'âge

intermédiaire et les jeunes sont peu nombreux. La composition de nos militants et de notre auditoire courant est loin de refléter celle de la société française dans son ensemble. Le développement effectif du travail en direction de la jeunesse, considéré comme prioritaire lors du congrès de 2017, a constitué une avancée majeure au cours de la période. Devant la constatation d'un grand nombre de demandes d'information de jeunes sur des voyages de découverte ou des missions de bénévolat en Palestine début 2018, il a été décidé d'organiser des missions de découverte à l'intention de jeunes de 20 à 30 ans et de créer un groupe de travail « La jeunesse avec la Palestine », parallèlement à la recherche de contacts, encore insuffisants, avec des organisations étudiantes et de jeunesse

# 2. LES GROUPES LOCAUX

## *2.1. Évolution des GL et de leurs adhérents*

Le nombre de nos adhérents était de 4920 à fin 2019, en très légère augmentation par rapport à nos effectifs à fin 2018.Le niveau de 2016, de 4907 adhérents, est maintenu et le creux de 2017, de 4610 adhérents, a été corrigé. Les nouvelles adhésions en 2018 et 2019 ont largement compensé les non renouvellements de 2017.

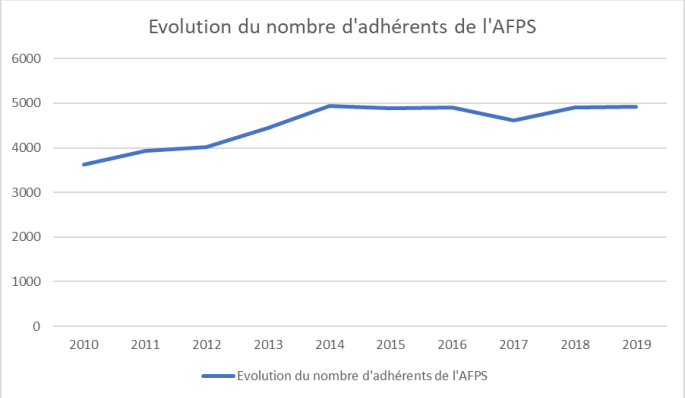


Le nombre de GL s'est en revanche réduit de 102 GL lors du congrès de 2017 à 95 actuellement. Sept GL ont arrêté leur activité ou se sont mis en sommeil : Gap (Hautes-Alpes), Landes, Amiens, Vaucluse, Ris-Orangis, Pierrefitte, Kremlin-Bicêtre. Les adhérents se sont répartis dans les GL voisins.

On trouvera en annexe la liste des GL et l'évolution de leurs nombres d'adhérents de 2016 à 2019.

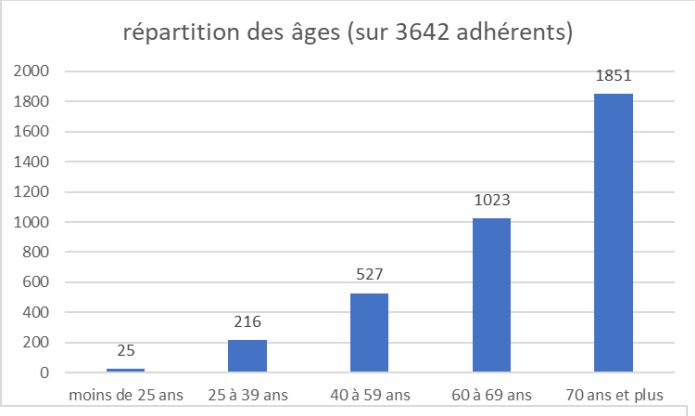


La répartition de nos adhérents par classe d'âge fait apparaître un nombre très faible d'adhérents de moins de 30 ans et la prédominance, avec plus de trois-quarts des adhérents, des plus de 60 ans.

En termes géographiques, on note la sous-représentation de la région parisienne et de quelques grandes villes et l'absence de l'AFPS dans de nombreux départements, où existent parfois des comités ou collectifs proches de l'AFPS. Certains GL rassemblent des adhérents, parfois éloignés, dans plusieurs départements.

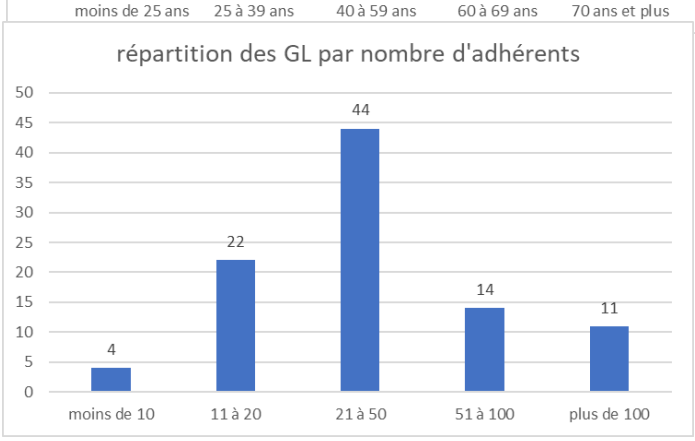


La taille des GL est très variable. Les 13 GL de plus de 100 adhérents rassemblent 40 % des adhérents. Les 18 GL de plus de 80 adhérents regroupent la moitié des adhérents et les 26 GL de plus de 50 adhérents en rassemblent 60 %.

Les conditions sanitaires et les difficultés

de fonctionnement des GL qu'elles ont entraînées en 2020 ont provoqué une certaine réduction des activités et des difficultés de communication et ont conduit à un léger recul du nombre d'adhérents, de 4 672 à fin 2020, soit une diminution de 5 %. Les données disponibles pour 2021 semblent indiquerun rythme de remontée des adhésions semblable à celui de 2019

La question du développement des GL, posée lors du dernier congrès, n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante. Un plan de développement des GL a été esquissé et présenté au CN et aux GL en 2018 mais sans suites concrètes. Le rôle de rencontres régionales avait été évoqué mais seulement deux rencontres ont été réalisées, dans la région PACA et en Bretagne. Le relais avec les GL par des interlocuteurs régionaux a également été évoqué.

Une coordination entre GL proches est souhaitable pour l'organisation de tournées ou d'événements d'une certaine ampleur. Quelques regroupements régionaux spécifiques existent pour la réalisation d'événements ou de projets de solidarité. La coordination des GL d'Île-de-France n'a malheureusement pas fonctionné en tant que telle, malgré des partages d'initiatives et l'utilisation d'une liste spécifique aux GL d'Île-de-France.

La création d'un Groupe de travail« Développement de l'AFPS et appui aux GL » au titre du nouveau CN répond maintenant à ces préoccupations.

## 2.2. L'activité des Groupes Locaux

Un questionnaire avait été transmis aux GLpour qu'ils puissent rendre compte de leur activité depuis le dernier congrès. 66 groupes locaux sur 95 avaient répondu.Un tableau résumé des réponses peut être consultéparmi les documents partagés sur le nuage de l'AFPS.

### *Campagnes et actions*

Les GL ont largement participé aux campagnes BDS, avec un engagement plus net et un éventail de cibles plus diversifié de certains GL, et aux actions de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens, en particulier pour la libération de Salah Hamouri.

De nombreuses mobilisations ont été réalisées pour Gaza et au titre de la campagne 2018 / Justice pour la Palestine.

Les GL ont massivement interpellé les élus à propos de la « résolution Maillard ». Ils se sont largement mobilisés contre le « plan Trump » et contre les menaces d'annexion, puis pour la défense de Jérusalem et de Gaza en mai 2021.

De nombreux GL ont mené des actions contre la présence au Tour de France d'une équipe « Israël Start-Up Nation » en 2020 et en 2021.

### *Partenariats et coordinations locales*

Les GL agissent avec de multiples partenaires. Ils sont souvent engagés dans des collectifs, aux configurations très variables. Certains de ces collectifs sont organisés en fonction d'objets spécifiques : BDS, réalisation de festivals ou d'autres événements culturels, de projets de solidarité en Palestine.

Certains GL participent aussi à des regroupements dont l'objet est distinct de la solidarité avec le peuple palestinien : solidarité internationale, antiracisme, droits de l'homme, liberté d'expression.

Les partenaires les plus fréquemment cités sont des partis politiques et des syndicats, ainsi que des associations telles que la LDH, Amnesty International, le CCFD-Terre solidaire, la Cimade, l'ACAT, Artisans du Monde, le MRAP, le Mouvement de la Paix, ATTAC, BDS France, l'UJFP, les Femmes en noir, les Amis du Monde Diplomatique, l'Association des Travailleurs Maghrébins en France, Femmes Solidaires, ainsi que diverses associations locales de solidarité avec la Palestine.

### *Liens avec la Palestine et les Palestiniens*

Les GL accueillent très fréquemment des représentants de la société civile palestinienne ou des militants israéliens anticolonialistes (*De-Colonizer*, Michel Warschawski), à l'occasion de tournées ou de rencontres ponctuelles.

Les Palestiniens accueillis sont d'origines très diverses : représentants de villes, de villages ou de camps de réfugiés, de Gaza, de Cisjordanie ou de Jérusalem, acteurs de la Résistance populaire, Palestiniens d'Israël, mais aussi réfugiés de camps du Liban, Palestiniens résidant en France ou dans d'autres pays. Il peut s'agir de militants politiques et associatifs, de syndicalistes, de médecins, d'universitaires, d'artistes, participant à des activités culturelles organisées par les GL. On note un intérêt croissant pour la situation des femmes palestiniennes.

Quelques GL ont organisé des missions en Palestine ou au Liban, parfois de manière régulière. Certains en assurent la réalisation, d'autres la sous-traitent à des guides palestiniens amis. Quelques-uns indiquent qu'ils souhaiteraient en organiser mais ceci exige une disponibilité et un savoir-faire qui n'est pas à la portée de tous. Certains adhérents participent à titre individuel à des missions organisées par d'autres GL, par exemple pour la cueillette des olives, par un GT ou par d'autres organisations. Quelques missions sont liées au suivi d'un projet.

Les missions et les visites de Palestiniens ont malheureusement été interrompues depuis mars 2020 en raison des restrictions sanitaires.

Pratiquement tous les GL participent à un ou plusieurs projets ou actions de solidarité diverses, parfois jusqu'à six projets différents.Ces projets sont réalisés en Palestine, au Liban, parfois en France ou dans d'autres pays.

Les projets associent la plus souvent plusieurs GL, autour d'un GL qui en assure la coordination et la liaison avec le partenaire local et d'autres GL qui apportent une participation financière. On peut citer le regroupement dans l'Union régionale des GL de l'AFPS Rhône-Alpes, pour la rénovation de maisons dans la vallée du Jourdain, ou le regroupement de nombreux GL pour le soutien à la coopérative Al-Sanabel à Halhul, le développement des dattes dans la vallée du Jourdain ou la Maison chaleureuse du camp de Jénine.

Ces projets sont de nature très variée : soutien à des jardins d'enfants, des centres sociaux et culturels dans des camps de réfugiés, aide médicale (hôpitaux, dispensaires, appui à des associations médicales), développement agricole, appui à des coopératives ou à d'autres groupements d'agriculteurs, alimentation en eau, soutien à des activités culturelles (expositions, films), formation professionnelle, aides financières à des étudiants, parrainages et accueil d'enfants, échanges divers, envoi de matériel, ventes de produits palestiniens (huile d'olive, dattes, savon, broderies, céramique).

Ces projets sont parfois associés à des coopérations décentralisées de municipalités ou d'autres collectivités territoriales.

Les GL sont en général peu informés des parrainages de prisonniers. Il en est de même des parrainages d'enfants. Certains GL ont développé des parrainages d'étudiants ou l'accueil de jeunes palestiniens.

Les événements culturels organisés par les GL sont un moyen privilégié de faire connaître les Palestiniens et la question palestinienne à des publics élargis. Il s'agit en particulier de festivals de cinéma.

### *Relations avec les élus*

De nombreux GL ont interpellé les élus sur des sujets divers tels que la libération de Salah Hamouri, la reconnaissance de l'État de Palestine, la défense de la liberté d'expression et le droit au boycott, l'implication d'entreprises françaises dans le tramway de Jérusalem, la « résolution Maillard » et la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, les menaces d'annexion, les exactions des colons et de l'armée israélienne.

Certains GL maintiennent des contacts réguliers, parfois cordiaux, avec des parlementaires de leur circonscription et d'autres élus.

Des relations privilégiées avec certaines municipalités se sont traduites par les votes de vœux et motions sur la Palestine et par la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée.

### *Fonctionnement interne*

Les GL tiennent en règle générale des assemblées générales annuelles, parfois tous les deux ans. Certains GL déclarent aligner la fréquence de leurs assemblées générales sur celle du congrès.

Les GL tiennent en général des réunions des adhérents, souvent mensuelles, parfois ouvertes aux sympathisants, et des réunions du Conseil d'administration, souvent ouvertes aux adhérents, parfois complétées par des réunions de bureau.

À de rares exceptions (« Vivre la Palestine ») près, les GL n'offrent pas de formation, sachant que des réunions publiques peuvent avoir un caractère de formation. Ils n'ont pas de modalités spécifiques pour l'accueil de nouveaux adhérents.

### *Actions emblématiques et difficultés rencontrées*

Les actions signalées comme emblématiques sont le plus souvent des manifestations culturelles ou des journées de solidarité annuelles, certaines réunions publiques à l'occasion de tournées de militants palestiniens ou d'Israéliens anticolonialistes, des conférences ou des projections de films, parfois certains projets ou des missions en Palestine.

Certaines campagnes BDS sont considérées comme difficiles ou peu motivantes (banques, Eurovision). Il est en général difficile d'y associer des partenaires.

L'élargissement des relations avec les élus et partis politiques au-delà des partenaires habituels est difficile. Les relations avec certaines municipalités sont conflictuelles.

Les relations avec les médias sont parfois satisfaisantes mais le plus souvent difficiles.

Les GL ne disposent souvent que d'un petit nombre de militants actifs, souvent investis dans d'autres activités, souvent âgés, ce qui rend difficiles ou impossibles certaines actions demandant une présence significative sur le terrain.

Les manifestations d'intérêt des jeunes sont nombreuses mais trop rarement suivies d'effet.

# 3. LE FONCTIONNEMENT NATIONAL

## *3.1. Le Congrès*

Le congrès, instance souveraine de l'association, est composé des délégués élus au sein de chaque groupe local. Depuis la modification des statuts adoptée en mai 2017, l'association se réunit en congrès ordinaire tous les trois ans. Le congrès délibère sur le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport d'orientation. Il élit les membres du conseil national au scrutin secret et à la majorité des mandats.

Le congrès devait se tenir les 16 et 17 mai 2020. Son processus de préparation a été interrompu par la décision nationale de confinement à partir du 17 mars 2020. Des projets de rapport d'activité et d'orientation avaient cependant été diffusés aux GL le 16 mars.

Le déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020 avait permis d'envisager un report du congrès aux 14 et 15 novembre 2020.Des projets de rapports d'activité et d'orientation mis à jour et le projet de rapport financier ont été diffusés dans cette perspective le 14 septembre 2020, avec un appel aux candidatures au Conseil national. Les projets de rapports mis à jour ont été diffusés le 14 octobre après prise en compte des amendements qui ne nécessitaient pas de discussion sur le fond.

Un appel à la désignation des délégués lancé le 14 octobre et rappelé le 27 octobre a abouti à une liste définitive des délégués et des mandats le 6 novembre 2020.

Une deuxième vague de la pandémie constatée à partir d'août 2020 a cependant conduit à de nouvelles restrictions qui ont remis en cause la possibilité de réaliser un congrès en salle, puis la réalisation d'un congrès en visioconférence, l'instauration d'un couvre-feu à 21 h, puis à 19 h, ne permettant pas de discussions des rapports et des amendements proposés dans des conditions acceptables.

Le Conseil national, réuni le 1er novembre 2020 par visioconférence, a pris acte, après avoir sollicité l'avis des GL, de l'impossibilité, dans le contexte de confinement, d'organiser le congrès les 14 et 15 novembre tel qu'il était prévu. Il a cependant estimé qu'après 3 ans et demi de mandat, le renouvellement des instances nationales s'imposait et a décidé d'organiser le congrès en deux phases :

- une première session limitée à organiser l'élection du CN par correspondance avant la fin de l'année 2020, sur la base des candidatures reçues et de la liste déjà établie des délégués et de leurs mandats ;
- une seconde session, que le nouveau CN aura le mandat impératif d'organiser dès que les conditions seront réunies, permettant de débattre du rapport d'activité, du rapport financier et du rapport d'orientation, et de les adopter dans leur forme définitive.

La première phase a été réalisée,après une réunion d'information des délégués tenue le 14 novembre,par un vote par correspondance organisé entre le 19 et le 27 novembre, dépouillé le 7 décembre 2020.

## 3.2. Le Conseil national

Le CN élu en mai 2017 s'est réuni régulièrement tous les trois mois, en juin, septembre et décembre 2017, en mars, juin, septembre et décembre 2018 et 2019, en mars, juin et septembre 2020, sous forme de réunion de deux demi-journées, le samedi après-midi et le dimanche matin, à l'exception de la réunion du 13 juin, réalisée en téléconférence sur une seule journée. Il a par ailleurs tenu une réunion extraordinaire dans la soirée du dimanche 1er novembre 2020, pour délibérer sur les conditions de tenue du congrès.

Les réunions du CN sont souvent accompagnées de réunions de GT.

Le CN élu lors du congrès comportait 47 membres. Les effectifs ont varié à la suite de décès, de deux démissions et d'une radiation en raison d'absences systématiques. Plusieurs nouveaux membres ont été cooptés. Les membres du Conseil national sont actuellement au nombre de 45.

La participation moyenne aux réunions a été de 35 personnes.

La situation politique fait systématiquement l'objet d'une présentation et d'un débat en début de réunion.

Le CN a en particulier débattu et pris des décisions sur les campagnes, les feuilles de route des GT et la création de nouveaux GT, le boycott culturel, en relation avec la Saison croisée France-Israël, nos orientations pour la campagne BDS, les dates, le contenu et les conditions de réalisation de quelques événements majeurs, le contenu de divers documents de programmation et d'orientation (tableau repère des activités, « Dix axes pour notre action »), le principe d'un soutien aux collectivités territoriales dans leurs actions et leurs démêlés avec la justice, le principe d'une réflexion stratégique en amont du congrès.

Le CN a approuvé les comptes des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que diverses dispositions financières.

En dehors des réunions, le CN est informé par le BN de ses décisions importantes et des suites données aux décisions prises. Il reçoit les courriers et autres documents jugés importants.

Le nouveau CN, de 50 membres, a tenu une première réunion le 12 décembre 2020 pour l'élection du président et une deuxième réunion les 9 et 10 janvier 2021 pour l'élection des autres membres du nouveau BN. Il s'est ensuite réuni les 27 et 28 mars et les 12 et 13 juin 2021.Ces réunions se sont tenues en visioconférence.

La participation moyenne aux réunions a été de 46.

Le nouveau CN a misen place les groupes de travail puis approuvé les feuilles de route de 9 d'entre eux. Il a approuvé l'engagement de l'AFPS dans la défense des libertés publiques et le lancement d'une campagne contre l'apartheid israélien.

## *3.3. Les groupes de travail nationaux*

Les groupes de travail nationaux sont issus du CN et peuvent impliquer des adhérents non-membres de celui-ci.

Les groupes de travail au sens large (incluant groupes d'appui et commissions statutaires) ont été mis en place lors de la réunion du CN du 10 juin 2017.

Certains GT dont la création n'avait pas été retenue lors de cette réunion ont été créés ultérieurement : Communication et « La jeunesse avec la Palestine ».

Des groupes de travail spécifiques ont par ailleurs été mis en place pour la préparation d'événements ou de campagnes et pour les suites de la CNGL.

Les GT existants à fin 2020 étaient, par ordre alphabétique : BDS, Comité de rédaction de PalSol, Commission administrative et financière, Communication, Culture, Formation, Gaza, Groupe d'appui juridique et judiciaire, La jeunesse avec la Palestine, Manuels scolaires et publication pour la jeunesse, Missions, Parrainages d'enfants, Prisonniers politiques palestiniens, Projets, Réfugiés, Soutien à la résistance populaire. La Commission de résolution des conflits, qui examine les différends internes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil national, ne s'est pas réunie au cours de ce mandat.

Les GT ont été mis en place à la suite de l'élection d'un nouveau CN. Deux nouveaux groupes de travail ont été créés dès la réunion du CN de janvier 2021 : développement de l'AFPS et appui aux GL, lobbying et relations avec les élus. Un groupe de travail sur Jérusalem a été mis en place lors de la réunion du CN de mars 2021. De nouvelles feuilles de route ont été approuvées par le CN en mars 2021 : BDS, Communication-Médias, Culture, Développement de l'AFPS et appui aux GL, Éducation, manuels scolaires et publications pour la jeunesse, Gaza, Prisonniers, Réfugiés.

Le dynamisme de l'activité des GT en 2021 reflète une remarquable mobilisation du nouveau CN, malgré de contexte défavorable créé par les contraintes sanitaires.

### BDS

La feuille de route du GT BDS a été approuvée par le CN en septembre 2017. Le GT fait des propositions pour les campagnes et actions BDS menées par l'AFPS. Il propose des temps forts pour ces campagnes et actions, élabore des outils de communication et en assure ensuite le suivi.

Il assure également une veille sur l'actualité BDS avec nos partenaires palestiniens et divers partenaires internationaux.

Les campagnes menées ont porté principalement sur les produits des colonies, sur certaines banques et la compagnie d'assurance AXA, sur les entreprises impliquées dans le tramway de Jérusalem et sur le tourisme.

Des actions dans les domaines culturel et universitaire, sportif, militaire et sécuritaire ont été menées de manière plus sporadique.

On note que des évolutions, décrites dans le document « L'AFPS et la campagne internationale BDS » ont été approuvées par le CN en mars 2019.

A la suite de ces évolutions, il a été décidé par le CN de donner une identité forte à la campagne BDS de l'AFPS. Ce travail fait en collaboration avec un graphiste professionnel a débouché sur la création d'un nouveau logo et de matériel de campagne dont un dépliant, une affiche et des cartes-pétitions.

Le GT BDS a de nouveau été mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021 et sa feuille de route a été approuvée par le CN le 28 mars 2021. Les questions militaires et sécuritaires, prises en compte par le GT, ont fait l'objet d'une annexe approuvée en mai 2021.

On se reportera au sous-chapitre concernant les campagnes BDS du chapitre « Notre activité et nos campagnes ».

## Comité de rédaction de PalSol

Le Comité de rédaction de PalSol se réunit une fois par trimestre. Composé d'une demi-douzaine de participants, il veille à assurer en temps voulu la publication de la revue, son intérêt pour nos adhérents et son articulation avec l'actualité et les actions de notre association.

## Commission financière

La Commission administrative et financière, devenue Commission financière lors de la mise en place du nouveau CN, assure le suivi financier de l'association, propose des évolutions de nos procédures pour améliorer notre sécurité financière et répondre aux recommandations du Commissaire aux comptes. Elle examine les comptes avant présentation au BN pour l'arrêté des comptes.

## Communication-Médias

Le GT Communication a été créé lors de la réunion du CN de mars 2018, avec pour objectif initial d'examiner le diagnostic et les propositions du « diagnostic-conseil sur la communication éditoriale de l'AFPS » d'une consultante en communication, en vue de l'élaboration de propositions sur deux ans. Ce GT a animé deux ateliers lors de la CNGL, sur Facebook et « améliorer notre visibilité et notre attractivité par une meilleure communication ». Des suites en matière de formation étaient prévues au titre du plan d'action approuvé par le CN à la suite de la CNGL.

Dans sa nouvelle feuille de route,approuvée par le CN en mars 2021, il a pris le nom de GT Communication-Médias, pour intégrer l'objectif de développer un réseau de veille sur les médias.

## Culture

La feuille de route du GT Culture a été approuvée par le CN en décembre 2017, avec pour objectifs de promouvoir la création et la diffusion culturelles palestiniennes, de recenser les ressources et les événements liés à la culture palestinienne, d'aider les groupes locaux à développer des initiatives culturelles locales, de tenter de construire un réseau de partenaires.

Ses activités se sont concentrées sur la diffusion d'informations. Le GT a produit et diffusé à l'ensemble des adhérents un bulletin au rythme d'un tous les mois et demi. Il a élaboré un catalogue des films sur la Palestine. Il a soutenu la diffusion de films concernant la Palestine, en encourageant la participation de l'AFPS à des débats à l'occasion de leur lancement.

A partir du début du confinement et jusqu'en mai 2020, le GT Culture a diffusé des recommandations culturelles, sous le titre de « Profiter du temps libre imposé : (re)découvrir la Palestine ».

Le GT Culture a de nouveau été mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021 et sa feuille de route a été approuvée par le CN le 28 mars 2021.

## Développement de l'AFPS et appui aux groupes locaux

La volonté de développement de l'association, en particulier par le développement de ses GL, objet du chapitre 4 du projet de rapport d'orientation, s'est traduite lors de la réunion du CN de janvier 2021 par la création d'un GT Développement de l'AFPS et appui aux groupes locaux, dont la feuille de route a été approuvée en mars 2021.

## Formation

L'objectif du GT Formation, créé en 2010, était de mettre au point et d'élaborer les supports de formation de l'AFPS : dossier d'accueil, suivi des cahiers, fiches de formation dans PalSol : « La déclaration Balfour », « L'État de Palestine en marche », « La Nakba », « La création de l'État d'Israël », « La Vallée du Jourdain », « La Palestine dans le droit international », « Des négociation sans fin, une paix impossible », « Jérusalem, au cœur de la question israélo-palestinienne », « Les

druzes et Israël, une relation complexe », « Le grand soulèvement (1936-1939) », « Les Palestiniens d'Israël, une histoire particulière »), « Le concept de nationalité en Israël », « Émergence et évolution des nationalismes juif et palestinien », « Le droit au retour au cœur de la question palestinienne ». Le GT a préparé une nouvelle version du livret d'accueil.

Un groupe pour l'offre de formation avait été mis en place à la suite de la CNGL de mars 2019 et de l'adoption d'un plan d'action par le CN en juin 2019. Il avait élaboré un plan de formation faisant appel à des intervenants extérieurs et à des GT, présenté au CN en mars 2020, mais qui n'avait pu être mis en œuvre en raison de la situation sanitaire. L'importance des formations opérationnelles pour répondre aux besoins exprimés par les GL a été rappelée et doit être prise en compte par le GT Formation.

## Gaza

La proposition de création d'un GT Gaza a été approuvée en septembre 2017 et sa feuille de route a été approuvée par le CN en novembre 2017. Il a réalisé fin 2017 un recensement des actions des GL, dont les résultats ont été diffusés au CN en mars 2018.

Les objectifs du GT sont de contribuer à un cadrage politique de nos positions et actions sur Gaza, de contribuer à l'action internationale pour la levée du blocus, de faire connaître la réalité de Gaza dans sa diversité, de faire connaître et de soutenir toutes les actions menées en faveur de la population de Gaza.

Le GT Gaza a été particulièrement actif dans le soutien aux Marches du Retour, dans l'organisation de rencontres et de tournées avec des personnalités de la société civile de Gaza.

Le GT Gaza a de nouveau été mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021 et sa feuille de route a été approuvée par le CN le 28 mars 2021.

La tournée autour du film « Gaza, balle au pied », initialement prévue en juin 2021, a été reportée à l'automne.Une campagne pour la levée du blocus de Gazaa été préparée en vue d'un lancement en septembre.

On se reportera au sous-chapitre concernant Gaza du chapitre « Notre activité et nos campagnes ».

## Groupe d'appui juridique et judiciaire

Le groupe d'appui juridique et judiciaire instruit et suit les affaires judiciaires et s'assure de notre sécurité juridique.

Il est en particulier intervenu pour la saisine d'un juge d'instruction à la suite des plaintes déposées contre la « Brigade juive », pour le suivi de contentieux de municipalités avec les préfets, pour le suivi du recours de l'Organisation juive européenne et de la société Psagot devant le Conseil d'État, suivi d'une saisine de la Cour de justice de l'Union européenne, pour le suivi de la procédure devant la Cour européenne des droits de l'Homme contestant la décision de la Cour de cassation d'octobre 2015 concernant l'appel au boycott de produits israéliens. Il contribue au plan d'action à la suite de l'arrêt du 11 juin.Il a par ailleurs donné de nombreux conseils et avis sur des questions ponctuelles.

## GT Produits agricoles palestiniens

Le groupe de travail (ou commission) assurant la gestion de la diffusion d'huile d'olive palestinienne au titre des accords avec Al-Reef et la coopérative Andines a pris le nom de GT Produits agricoles palestiniens, pour tenir compte d'autres produits, en particulier des dattes. Une rubrique sur la « vente de produits solidaires » a été créée sur le site.Une convention bilatérale a été établie avec Andines et un accent particulier a été mis avec nos partenairessur une définition rigoureuse des délais dans le cadre de la convention tripartite en cours de renouvellement.

## Jérusalem

L'opportunité de la création d'un GT spécifique sur la question de Jérusalem, soulignée lors de la réunion du CN de janvier 2021, s'est concrétisée en mars 2021.

Le GT a joué un rôle significatif d'incitation à la mobilisation en soutien à Silwan et à Sheikh Jarrah. Il a préparé un dépliant sur Jérusalem.

## La jeunesse avec la Palestine

La création d'un GT Jeunesse, qui avait existé autrefois, n'avait pas été retenue en juin 2017.L'accumulation des demandes de jeunes pour des missions de bénévolat ou de découverte début 2018 a conduit à mettre en place un groupe de travail dont les propositions ont été approuvées par le Conseil national en juin 2018. Une première mission de dix jours a été effectuée en juillet 2019, suivie d'une seconde en octobre 2019. Des membres de la mission de juillet ont réalisé une exposition, accompagnant leurs compte rendus de mission présentés à plusieurs reprises dont à la Fête de L'Humanité et lors d'événements organisés par les GL. De nouvelles missions sont en préparation.

Le groupe de travail a animé un atelier de la CNGL sur le thème « militantisme intergénérationnel et ouverture à la jeunesse ».

Il participe au GT « Éducation à la solidarité avec le peuple palestinien » de la Plateforme des ONG. Il est impliqué avec « Échanges et Partenariats » dans des projets de détachements de volontaires au titre du Service civique, sur une durée de sept mois.

En 2020, une volontaire a été détachée auprès de la CECP, à Bruxelles. Le détachement d'une volontaire auprès de la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem était également prévu mais n'a pu se concrétiser en raison des conditions sanitaires. Le travail de la volontaire sur la question de Jérusalem a été effectué au siège de l'AFPS. Des volontaires du service civique ont également été recrutés pour la session qui commencera en septembre2021, auprès de la CECP et au siège au titre de l'ouverture à la jeunesse et du militantisme intergénérationnel.

Une stagiaire a par ailleurs été recrutée pour une durée de six mois pour un travail sur les projets de l'AFPS.

## Lobbying et relations avec les élus

Le GTlobbying et relations avec les élus a été mis en place par le nouveau CN. Sur la base d'une fiche de réflexion du 15 décembre 2020, le GT a tenu sa première réunion le 8 février 2021. Fin mai 2021, il a interrogé les GL sur les positions des parlementaires de leurs circonscriptions sur la Palestine.

## Éducation, manuels scolaires et publication pour la jeunesse

Le GT « Manuels scolaires et publication pour la jeunesse » existaitprécédemment sous le nom « Education et manuels scolaires ». Il associe le CICUP et l'UJFP et avait pour ambition d'associer des représentants de syndicats d'enseignants.

La feuille de route approuvée par le CN en décembre 2017 lui fixe pour objectif de développer l'analyse critique de ce qui se produit dans le monde éducatif et à destination de la jeunesse.

Le GT a réalisé une exposition, présentée en particulier à la Fête de L'Humanité. Il intervient auprès des rédacteurs de publication et cherche à développer les relations avec les enseignants et les interventions dans des établissements scolaires.

Le GT a de nouveau été mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021 et sa feuille de route a été approuvée par le CN le 28 mars 2021.

La brochure « Palestine-Israël et les manuels scolaires français en 2020 – analyses critiques » est maintenant disponible. Elle a été présentée lors d'une visioconférence le 30 mars et d'un atelier à l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités le 26 août.

## Missions

La feuille de route du GT Missions a été approuvée par le CN en décembre 2017. Son objectif est d'aider à l'organisation de missions par les GL, d'organiser des missions nationales pour accompagner de futurs organisateurs de missions, d'aider à la coordination entre les GL dans la préparation des missions et suivre le retour d'expérience des missions organisées par les GL pour mutualiser les expériences.

Le faible retour de la part des GL et la difficulté à trouver des accompagnateurs n'ont pas permis d'atteindre les objectifs attendus. L'information du GT Missions par les GL organisant des missions a souvent été absente, ou trop tardive pour pouvoir en tirer parti. La mission nationale réalisée en octobre 2018 ne répondait pas à l'objectif de formation d'organisateurs. La feuille de route du GT mise à jour en juin 2019 redéfinit le GT comme centre de ressources.

Le GT a fourni des conseils personnalisés en matière de souhaits de voyage en Palestine et en Israël et élaboré une liste d'opérateurs conseillés. Il est attentif aux problèmes d'accès en Palestine. Il a contribué à la recherche de financements pour faciliter le départ des adhérents à faibles ressources.

Il a été de nouveau mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021. Il a diffusé un premier message de présentation et d'appel aux contributions des GL le 1er juillet 2021.

## Parrainages d'enfants

Le GT Parrainages d'enfants gère et développe les parrainages avec trois associations partenaires *Inash Al-Usra* en Cisjordanie, *Palestinian Women's Union* à Gaza, *Beit Atfal As-Sumoud* (ou *National Institute of Social care and Vocational Training*) au Liban. Il assure les liaisons avec les familles bénéficiaires par l'intermédiaire de ces associations, avec un appui local pour la Cisjordanie et Gaza, et avec les parrains et marraines en France, avec l'aide de bénévoles et de traducteurs.

Un changement d'équipe est intervenu en septembre 2018. Le dépliant de présentation des parrainages d'enfants a été mis à jour. Une lettre semestrielle a été diffusée en octobre 2018, avril 2019, décembre 2019 et juillet 2020. Une mission a été réalisée en Cisjordanie en octobre 2019 a permis d'identifier divers besoins d'amélioration, prises en compte dans le rapport de mission transmis à Inash Al-Usra.

Après analyse et discussion des réponses d'Inash Al-Usra à ce rapport, un projet de conventionleur a été transmis le 10 juin, puis, dans une nouvelle version intégrant leurs commentaires, le 14 juillet.

Le GT tient une permanence au siège une après-midi par semaine en dehors des vacances d'été. L'équipe antérieure de trois bénévoles s'est progressivement réduite. Les quelques appuis ponctuels récemment apportés n'ont pas été suffisamment pérennes pour assurer un bon fonctionnement des parrainages. Un appui d'une prestatairea été apporté de début octobre 2020 à juin 2021. La participation de nouveaux bénévoles est attendue.

## Prisonniers politiques palestiniens

La feuille de route du GT Prisonniers politiques palestiniens a été approuvée par le CN en décembre 2017. Les axes stratégiques du GT sont la dénonciation du système carcéral israélien, élément majeur de la répression de masse qui vise à déstructurer la société palestinienne et à casser la résistance à l'occupation, l'exigence de la libération des prisonniers politiques palestiniens et l'expression active de notre solidarité à leur égard.

Le GT a amélioré le suivi des parrainages de prisonniers et décidé de privilégier certaines catégories de prisonniers : longues peines, femmes, mineurs.

Devant la rareté des réponses des prisonniers, ayant entraîné une certaine désaffection des parrains et marraines, il a renforcé leur information et entrepris de mettre en place de nouvelles modalités de contacts par l'intermédiaire des familles de prisonniers, elles-mêmes contactées par des canaux divers.

Le GT diffuse par ailleurs des informations et anime des campagnes sur des thèmes particuliers (détention administrative, maltraitance médicale, tortures, emprisonnement d'enfants) et sur le cas de certains prisonniers représentatifs de ces situations, comme Israa Ja'abis, pour la maltraitance

médicale. Il a produit une brochure sur les prisonniers politiques palestiniens. Il a animé de nombreuses réunions publiques et participe au groupe de travail de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine sur les droits de l'Homme.

Le GT Prisonniers a diffusé une lettre d'information en octobre 2020 et mars 2021.

Le GT Prisonniers a de nouveau été mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021 et sa feuille de route a été approuvée par le CN le 28 mars 2021.

## Projets

La feuille de route du GT Projets a été approuvée en juin 2018. L'objectif du GT est de contribuer à la consolidation et au développement des projets de solidarité des GL, en améliorant leur accompagnement, leur suivi et leur visibilité.

Une mise à jour de l'inventaire des projets a fait l'objet d'un questionnaire de juillet 2018 et a permis l'édition d'un dépliant.

Le GT a participé activement aux ateliers de la CNGL en animant deux sessions sur la méthodologie de montage de projets en Palestine.

La situation et des perspectives du GT ont été présentées au CN de juin 2019, en particulier sous forme de propositions de formation. Globalement, le GT a réalisé les deux premiers volets de sa feuille de route (consolidation et méthodologie, à l'exception de la mise à jour du site) mais n'a pas engagé le volet de développement, en particulier en termes de coopération décentralisée.

Le GT Projets n'a pas repris ses activités mais les travaux sur les projets bénéficient depuis fin juin 2021 de la présence d'une stagiaire, pour une durée de six mois.

## Réfugiés

La feuille de route du GT Réfugiés a été approuvée par le CN de décembre 2017. Son objectif est d'inscrire la question des réfugiés, de leur droit au retour et à la réparation, de leurs droits sociaux et humains, dans les actions de l'AFPS. Il apporte son appui aux initiatives des GL en ce sens. Il travaille selon trois axes : sensibilisation et mobilisation citoyenne (campagne en 2018 sur les réfugiés et la Nakba, et site de l'AFPS) ; mobilisation des acteurs politiques français et européens ; actions de solidarité, soutiens aux projets.

Le GT est particulièrement intervenu au titre de la campagne 2018 / Justice pour la Palestine, avec la production d'un quatre pages sur les réfugiés et la traduction de la brochure de Badil « Questions et réponses : ce que vous avez besoin de savoir à propos des réfugiés palestiniens et des personnes déplacées internes ». Il a produit en 2019 un cahier de l'AFPS « Les réfugiés palestiniens au cœur de la question de la Palestine ». Il diffuse un bulletin d'information trimestriel et une lettre d'information mensuelle et alimente le site de l'AFPS sur la question des réfugiés.

Il a diffusé et exploité un questionnaire aux GL sur leurs actions en faveur des réfugiés. Il est impliqué dans diverses invitations et organisations de tournées de réfugiés palestiniens.

Le GT Réfugiés a de nouveau été mis en place lors de la réunion du CN de janvier 2021 et sa feuille de route a été approuvée par le CN le 28 mars 2021.

Le 25 août 2021, il a animé un atelier sur le droit au retour lors de l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités. Il a diffusé à cette occasion un quatre pages sur le droit au retour.

## Soutien à la résistance populaire

Les objectifs de la feuille de route du GT Soutien à la résistance populaire, approuvée en décembre 2017, sont d'établir un état des lieux de la résistance populaire, de faire connaître ses actions, de soutenir ses campagnes et de développer des campagnes en France, de faire connaître les exactions de l'armée et des colons.

Le GT rencontre des militants de la Résistance populaire à l'occasion de missions en Palestine, en octobre 2017, avril 2019 et octobre 2019 (participation à la Conférence internationale de la Résistance populaire, dans les environs de Tubas), ou à l'occasion d'invitations en France (tournées de *Youth Against Settlements* en 2018 et en 2019, invitation de Lema Nazeeh à l'Université d'été, accueil d'Abdallah Abu Rahmah en juillet 2019, présence de Jamal Juma' et de Zakaria Odeh à la Fête de L'Humanité en 2019).

Il participe à la Journée internationale pour un monde sans mur, organisée chaque année le 9 novembre.

Le GT a proposé un soutien financier national à la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem et la contribution à des projets d'appui à de petites initiatives locales de soutien au *Sumoud* (projets à Burin, Al-Walaja et dans le district de Bethléem) avec nos partenaires de *Stop the Wall* et du Comité de coordination de la lutte populaire (PSCC), qui en assurent le suivi. Il maintient des contacts réguliers avec diverses organisations de la société civile palestinienne.

Il a proposé plusieurs soutiens financiers à des organisations de la résistance populaire au titre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Il a apporté un soutien financier à deux de ces organisations pour l'appui à la récolte des olives (équipes de protection et matériel de récolte).

## 3.4. Le Bureau national

Après l'élection du président par le congrès, le 21 mai 2017, les autres membres du Bureau national ont été élus par le CN le 10 juin 2017. Les fonctions statutaires ont été définies lors de sa première réunion le même jour. Une des membres du BN est décédée en cours de mandat, une autre a rejoint le BN en cours de mandat.

Le BN comprend onze membres. Il se réunit pendant une journée toutes les trois semaines, sauf pendant l'été. Il tient des réunions courtes avant les réunions du CN, principalement consacrées à des mises au point de l'organisation de ces réunions.

Le BN a tenu 14 réunionsen téléconférence, plus courtes et plus rapprochées, du début du confinement à fin juin.,

En dehors de ces réunions, les membres du BN sont mobilisés quotidiennement par de nombreux échanges, par exemple pour les réactions à l'actualité, la validation de communiqués, les réponses à apporter à des partenaires, la mise au point de campagnes, les demandes de GL.

Les relevés de décisions du BN sont communiqués aux membres du CN pour leur information exclusive.

Le nouveau CN,élu en décembre 2020, a procédé à l'élection du président le 12 décembre 2020, puis à l'élection des autres membres du nouveau BN le 9 janvier 2021, date à laquelle il a tenu sa première réunion.Le nouveau BN ne comprend que 9 membres, dont 5 sortants et 4 nouveaux membres. Il est envisagé de le renforcer en cours de mandat par de nouveaux membres.

## 3.5. Le siège national

L'équipe des salariés du siège se compose de trois personnes : un chargé de gestion administrative et financière, une coordinatrice, en charge des campagnes et des relations avec les GL, directement impliquée dans plusieurs GT, qui assure la publication sur le site de l'agenda et des échos du national et des GL, et une attachée de presse, chargée de communication externe, qui assure la revue de presse, les relations avec la presse et l'animation des réseaux sociaux.

L'équipe a principalement fonctionné en télétravail depuis le début du confinement.

Les membres de l'équipe ont bénéficié de plusieurs formations ou missions.

Les bureaux ont été améliorés à partir de l'été 2017, par divers aménagements, par l'achat de mobilier et équipements complémentaires, par l'archivage de divers documents.

L'équipe a été renforcée par une volontaire du Service civique, du 12 octobre 2020 au 14 avril 2021, et par une stagiaire, à partir du 29 juin, pour une durée de six mois.

La localisation au sein du Centre international de culture populaire (CICP) facilite les contacts avec diverses autres associations, parfois partenaires de l'AFPS.

## 3.6. Gestion

Après la mise en place d'un commissaire aux comptes en 2016, diverses améliorations de la gestion de l'association ont été apportées sous l'impulsion du trésorier : changement de prestataire de paye, recours à Hello Asso, modifications du plan comptable, nouveau système de comptabilisation des adhérents permettant de s'assurer des montants de cotisation payés, prise en compte des stocks, nouvelle procédure d'établissement des reçus de dons et cotisations et formation correspondante des trésoriers, plan de formation du chargé de gestion administrative et financière, aides au départ en mission.

Le recours à Hello Asso a permis de faire face à la fermeture sans préavis ni explications de notre compte PayPal le 26 janvier 2018.

Nous avons rencontré diverses difficultés pour les transferts en Palestine et au Liban avec le Crédit coopératif . Dans le cas du Liban, elles ont conduit à la recherche de solutions transitoires, puis à un recours systématiques à des transferts directs depuis La Banque Postale.

## 3.7. Les rassemblements nationaux de l'AFPS

### *Les Universités d'été*

Une Université d'été de l'AFPS s'est tenue à Lyon du 7 au 10 juillet 2018, sur le thème « Forces politiques, forces citoyennes en Palestine ». Elle a rassemblé plus de 100 participants et bénéficié d'interventions de Youssef Jabareen, député de Liste unie, et d'Eléonore Merza-Bronstein, de *De-Colonizer*, sur l'évolution de la société israélienne, de Nada Awad, sur les mécanismes de la dépossession, de Taoufiq Tahani, sur les forces organisées en Palestine, de Rania Madi, de Badil, sur les réfugiés et les outils internationaux, de Lema Nazeeh, Vice Présidente du PSCC, sur la résistance populaire, de Thomas Cantaloube, journaliste à Médiapart, sur la jeunesse palestinienne, d'un Palestinien de Gaza (par vidéo), sur lesmarches du retour, et de Didier Billion, de l'IRIS, sur la Palestine dans son environnement géostratégique.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'Université d'été de 2021 a été organisée sous la forme de cinq visioconférences, dont quatre ont été réalisées:

- « Qui s'intéresse encore aux Palestiniens en Israël ? », le 26 mai 2021, avec Orly Noy et Hassan Jabareen ;
- « Quelle est la place de la Palestine dans les enjeux internationaux de cette décennie ? », le 9 juin, avec Isabelle Avran et Bertrand Badie ;
- « Qu'est-ce que la CPI peut amener aux Palestiniens ? », le 23 juin, avec Inés Abdel-Razek et François Dubuisson.
- « Comment renforcer le mouvement de solidarité avec la Palestine ? ».

Une cinquième conférence sur le thème « Quelles perspectives pour le mouvement national palestinien ? » reste à réaliser.

### *La Conférence Nationale des Groupes Locaux*

La CNGL s'est tenue les 23 et 24 mars 2019 à la Maison des syndicats d'Evry-Courcouronnes. Elle a rassemblé 145 participants issus de 50 GL. Elle a été largement organisée sous forme de travaux en ateliers et a bénéficié de la présence d'animateurs extérieurs appréciés. Elle a donné lieu à une action dans l'espace public et à une soirée festive. Le plan d'action issu de ses travaux a été validé par le CN

en juin 2019 et transmis aux GL en juillet. Il regroupe des actions de formation concernant des outils militants et des propositions d'amélioration de nos pratiques.

### *La Fête de L'Humanité*

Chaque année, au Village du Monde, la Fête de L'Humanité est un rendez-vous majeur, un temps fort dans notre action militante et la solidarité avec la Palestine, un lieu de rencontres, de débats, d'information. Il permet aux GT de présenter leurs activités.

L'espace librairie est l'occasion de présenter au public et aux militants et sympathisants des ouvrages de référence permettant d'approfondir les connaissances ou la sensibilisation. Le travail avec un libraire qui accepte d'effectuer un dépôt-vente nécessite de veiller à la visibilité des tables de livres par le public passant dans les allées

En 2017, elle a bénéficié de la présence de Richard Falk, auteur avec Virginia Tilley du rapport sur « les pratiques israéliennes à l'égard du peuple israélien et la question de l'apartheid » sur le thème « Le démantèlement de l'apartheid israélien, seul chemin vers la paix ». Elle a également été marquée par des débats sur la liberté d'expression, sur les liens entre entreprises françaises et colonisation et sur la résistance populaire.

En 2018, notre stand a été placé sous le signe de la campagne 2018 / Justice pour la Palestine, avec des débats sur les réfugiés et sur Gaza. Il a bénéficié de la visite d'Ahed Tamimi.

En 2019, nous avons bénéficié de la présence de Zakaria Odeh et Jamal Juma', pour la résistance populaire, d'Eitan Bronstein de De-Colonizer, pour la loi « Israël, État-nation du peuple juif » et apartheid israélien, et de Salah Hamouri pour la question des prisonniers. La mission de découverte de juillet a été présentée par trois jeunes participants.

Les contraintes sanitaires ont conduit à l'annulation de la Fête de L'Humanité en 2020.Malgré un format réduit, l'organisation de notre stand, complétée par une soirée festive à l'espace des débats du Village du Monde, a connu un réel succès en 2021.

# 4. PARTENARIATS ET COORDINATIONS

## *4.1. Nos partenariats en France*

### *La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine*

Dotée d'une équipe permanente, la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine regroupe 40 associations, dont 28 sont membres et 12 sont membres observateurs. Elle agit pour sensibiliser et informer l'opinion publique et les pouvoirs publics en France aux droits du peuple palestinien, comme force de plaidoyer auprès des institutions et des élus, lieu d'échange d'information, de rencontre et de synergie entre les organisations françaises de solidarité internationale impliquées sur la Palestine et avec les organisations palestiniennes.Elle est aussi un pôle de ressources, par la création d'outils mis à disposition des membres et partenaires, comme acteur du renforcement des compétences des acteurs associatifs qui œuvrent pour le respect des droits des Palestiniens et le développement de la Palestine.

L'AFPS est membre du Conseil d'administration et assure la Présidence de la Plateforme. Elle est présente dans plusieurs de ses groupes de travail thématiques : *Made in Illegality*, Droits de l'Homme, Éducation à la solidarité avec le peuple palestinien, Gaza.

La Plateforme a accueilli de nombreux représentants de la société civile palestinienne, élaboré des outils d'interpellation, par exemple pour les élections municipales, une exposition de dessinateurs de bandes dessinées sur la Palestine, publié plusieurs brochures : « Palestine, de la Nakba au déplacement permanent en 2018 », une réédition de la brochure « Enfances brisées - Les enfants palestiniens, cible privilégiée de la répression israélienne », « La question de Palestine pas si complexe » et « Les dangers de la proposition de résolution Maillard » en 2019.

Elle a poursuivi la sensibilisation à la question palestinienne autour du jeu *Vivre la Palestine***,**notamment auprès de municipalités de région parisienne et construit des animations de sensibilisation qui mériteraient d'être finalisées et utilisées par les GL.

La Plateforme diffuse un « fil d'info » hebdomadaire. Elle organise des conférences, comme deux conférences sur les violations des droits des enfants palestiniens, les 4 et 10 juin 2021.

### *Le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens*

Le Collectif national regroupe 52 organisations, partis et syndicats. L'AFPS participe activement à l'animation de ses réunions mensuelles et de ses actions.

Malgré une absence de moyens propres et des conditions de fonctionnement parfois difficiles, elle constitue un outil indispensable. Elle a pu appeler à diverses mobilisations : manifestation du 12 mai 2018, rassemblement contre la venue de Netanyahou à Paris le 5 juin 2018, campagne contre l'Eurovision 2019 en Israël, manifestation du 27 juin 2020 contre les annonces d'annexion.

La LDH, qui s'en est retirée, tout en restant membre de la Plateforme des ONG, reste cependant un partenaire majeur de l'AFPS tant au niveau central qu'au niveau local.

Après une période de fonctionnement réduit, le Collectif national a relancé son fonctionnement et ses actions à partir du 25 mars 2021 et a diffusé divers appels et communiqués. Il a pu jouer tout son rôle pour réagir aux agressions israéliennes de mai 2021. Le nouveau Bureau national s'est fortement impliqué, dès le début de l'année 2021, dans cette relance des activités du Collectif national.

### *Partenaires pour les campagnes BDS*

Des coalitions spécifiques participent à lacampagne contre les banques françaises et la compagnie d'assurance AXA présentes dans des banques intervenant dans des colonies (et dans le cas d'AXA dans la compagnie d'armement Elbit) et à la campagne contre les entreprises françaises impliquées dans des projets de tramway de Jérusalem reliant Jérusalem-Ouest à des colonies situées à l'est de la ville. Les partenaires de ces deux campagnes sont maintenant regroupés dans un seul groupe de travail.

Le document « L'AFPS et la campagne BDS » a été bien accueilli par divers partenaires majeurs lors de rencontres organisées début 2019, qui ont été l'occasion de présenter également les « Dix axes pour notre action » et ont permis d'apporter certains éclaircissements.

Divers GL coopèrent, régulièrement ou à l'occasion de campagnes spécifiques, avec BDS France.

### *Autres partenaires*

L'AFPS mène des actions de manière ponctuelle avec de nombreux autres acteurs, sans partager nécessairement l'ensemble de leurs orientations, en s'efforçant de poursuivre un dialogue franc et ouvert.

Elle avait participé en août 2018 à l'Université d'été solidaire et rebelle des mouvements sociaux et citoyens, organisée à Grenoble par ATTAC et le CRID, en co-organisant plusieurs ateliers concernant la Palestine, sur les entreprises françaises complices de la colonisation, sur l'impact de l'occupation sur les enfants palestiniens, sur la coopération sécuritaire entre la France et Israëlet sur le jeu « Vivre la Palestine », et une « déambulation BDS ».Elle a participé en août 2021 à l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités organisée à Nantes, en animant des ateliers sur l'apartheid, le droit au retour des réfugiés et sur les manuels scolaires et en participant par ailleurs à des ateliers sur BDS et sur le jeu « Vivre la Palestine ».

En région Auvergne Rhône-Alpes, les groupes locaux de l'AFPS sont partenaires de l'association ERAP (Échanges Auvergne Rhône-Alpes Palestine) qui organise notamment depuis 6 ans le festival de cinéma "Palestine en Vue".

Elle était présente au Festival international pour la paix organisé par le MRJC en août à Besançon

Elle est fréquemment amenée à débattre et à coopérer avec d'autres associations engagées pour la défense des droits des Palestiniens, comme l'UJFP, diverses associations palestiniennes en France et, en 2018, Le Temps de la Palestine.

## 4.2. La Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP)

L'AFPS est l'un des membres fondateurs de la CECP, réseau de mouvements européens de solidarité avec la Palestine, basée à Bruxelles. Membre de son Conseil d'administration, l'AFPS participe activement à la vie de cette coordination qui assure une veille auprès des institutions européennes et propose des campagnes à l'échelle européenne.

Elle organise des *Lobby Days* auprès des parlementaires européens, des administrations européennes et des représentations des États membres

Elle a proposé en 2019 une Initiative citoyenne européenne pour l'interdiction des relations commerciales entre l'Union européenne et les colonies israéliennes. Cette initiative a été rejetée à deux reprises par la Commission européenne. Elle fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de justice de l'Union européennequi, par jugement du 12 mai 2021, a condamné la Commission pour n'avoir pas suffisamment motivé son refus d'enregistrer l'initiative.

Cette démarche sera accompagnée d'une campagne européenne pour l'interdiction des produits des colonies.

La CECP s'engage dans la campagne contre l'apartheid israélien et a préparé, pour publication en septembre, une « note de positionnement » sur ce sujet.

La CECP et diverses organisations européennes, dont l'AFPS, sont par ailleurs impliquées dans la préparation d'une campagne pour le désinvestissement des institutions financières européennes compromises dans la colonisation, proposée à l'origine par la Plateforme belge 11.11.11.

L'AFPS a apporté un soutien à la CECP par la mise à disposition d'une volontaire du service civique, d'octobre 2020 à avril 2021,expérience qui sera renouvelée à partir de septembre 2021.

## 4.3. Nos partenaires palestiniens

L'AFPS entretient des relations suivies avec un grand nombre de partenaires palestiniens, d'origines très diverses, en privilégiant les représentants de la société civile.

Elles se traduisent par un grand nombre de visites, de tournées et de participation à des événements nationaux ou locaux.

Un grand nombre de partenaires palestiniens de l'AFPS ont bénéficié de soutiens financiers dans le contexte de la pandémie de Covid-19, pour des aides en matière sanitaire et médicale ou pour des aides dans le domaine de l'alimentation.

La période a été marquée par un renforcement des relations avec des organisations de la société civile de Gaza et des organisations de la résistance populaire indépendante en Cisjordanie.

On notera la tournée effectuée en avril 2019 par une délégation de neuf syndicalistes palestiniens indépendants.

L'AFPS maintient des relations, en toute indépendance, avec les représentants de l'OLP et de l'Autorité palestinienne, en particulier avec la Mission de Palestine en France.

L'AFPS entretient des relations suivies avec le BDS National Committee (BNC) palestinien. Elle est membre de la coordination BDS Europe, ce qui permet de connaître les campagnes internationales proposées par le BNC, d'apprécier la pertinence et les formes de notre participation et de coordonner certaines actions au niveau européen. Dans le domaine culturel, le BNC est relayé par la *Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israe*l (PACBI).

L'AFPS entretient des relations suivies avec Al-Haq et plus récemment l'Institut du Caire pour les études des droits de l'Homme.

L'AFPS maintient par ailleurs des relations suivies avec des personnalités et organisations israéliennes engagées contre la colonisation et pour les droits des Palestiniens, telles que *De-Colonizer*, participant à l'Université d'été en 2018, à la Fête de L'Humanité en 2019 et à plusieurs tournées.L'AFPS a établi des relations avec le Centre juridique pour les droits de la minorité arabe en Israël (Adalah), à l'origine d'un recours détaillé contre la loi « Israël, État-Nation du peuple juif ».

Notre coopération avec Al-Reef en Palestine et Andines en France s'est poursuivie pour la commercialisation en France de l'huile d'olive et des dattes palestiniennes. C'est un projet important, construit sur la durée pour la mise en place de la filière, et qui, outre son intérêt économique pour les producteurs palestiniens, permet à nos groupes locaux de faire connaître la Palestine à un public très large, avec une image positive. Le GT Produits agricoles palestinienss'est constitué au niveau national pour consolider cette coopération et améliorer son fonctionnement.

La connaissance des partenaires et la coordination entre l'échelon national et les GL à ce sujet sont des points fondamentaux pour maintenir et développer la qualité des relations avec nos partenaires et la réussite des actions menées avec eux.

# 5. NOTRE ACTIVITÉ ET NOS CAMPAGNES

## *5.1. Le cadrage des actions et campagnes*

Le plan d'action issu de la CNGL de mai 2016, approuvé par le CN en juin 2016, prévoyait la mise en place d'une programmation anticipée de nos campagnes nationales. Cette décision a été confirmée par le CN en juin 2017, sous la forme d'un programme d'action indicatif destiné à améliorer la visibilité de l'action nationale.

En pratique une première version d'un tableau repère d'activité nationale a été présentée au CN en mars 2018, distinguant des dates reconductibles, des dates spécifiques à l'année en cours et des dates de campagnes indépendantes. Ce tableau a été repris chaque année à partir de2019.

## *5.2. Nos campagnes*

Nos campagnes se sont poursuivies sur l'ensemble de la période, en adaptant nos modalités d'action aux restrictions sanitaires, en particulier par le développement de réunions à distance et d'actions numériques.

### 5.2.1. BDS

Le matériel de communication, a été renouvelé en 2019, présenté à la Fête de l'Humanité, discuté à plusieurs reprises en BN et en CN et finalement diffusé depuis début 2020.

Des actions contre les produits des colonies et pour en demander l'interdiction ont été menées à plusieurs reprises au cours de la période, en décembre 2017, fin septembre et début octobre 2018 (en visant les vins et les cosmétiques Ahava), en juin 2019, en février 2020 et en février 2021.

Des actions contre les vins des colonies ont été menées du 15 octobre au 15 novembre 2020.

Des actions sur les dattes ont été menées avant les fêtes de Noël en 2018, 2019 et 2020, et en période de Ramadan en 2019 et 2021.

Certaines de ces actions ont été l'occasion de populariser la décision de la CEDH de juin 2020.

Des actions sur les banques et sur AXA ont été menées en octobre 2017 et par la suite lors des assemblées générales annuelles, nationales ou régionales.

Dans le prolongement de ces actions, une campagne européenne pour le désinvestissement des institutions financières européennes impliquées dans la colonisation est en préparation.

En matière d'étiquetage des produits des colonies, la légalité de la notice interprétative de l'UE et de l'avis du Ministère de l'économie et des finances a été mise en cause par l'Organisation juive européenne et par la société Psagot devant le Conseil d'État, qui a sollicité l'avis de la CJUE, ce qui avait entraîné la suspension des contrôles. La décision de la CJUE en novembre 2019, confirmée par le Conseil d'État en décembre 2019, a permis de reprendre contact avec la DGCCRF en vue d'une reprise des contrôles et de poursuites contre les contrevenants.

Une campagne pour l'interdiction des produits des colonies doit êtrelancée au niveau européen, parallèlement à l'Initiative citoyenne européenne à ce sujet.

Une campagne contre la participation des trois entreprises françaises Alstom, Egis-Rail et Systra à un projet de nouvelle ligne du tramway de Jérusalem a été engagée en juin 2018, avec la publication d'un rapport « Des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne », suivie d'une campagne d'envoi de messages et de cartes postales aux entreprises, complétée par des actions de syndicats à l'intérieur de celles-ci. Le retrait des entreprises a constitué une victoire significative.

Des actions sur le tourisme ont été développées en 2019, en particulier contre la présence d'Airbnb dans les colonies, puis de manière élargie, contre l'utilisation du tourisme par Israël, en octobre 2019.

En 2018, la Saison croisée France-Israël s'est engagée dans le contexte de la répression sanglante des Marches du Retour à Gaza. Elle a donné lieu à un rassemblement lors de l'invitation de Netanyahou pour son ouverture à Paris le 5 juin et à diverses actions des GL. La réponse à la saison croisée a été marquée par le soutien à l'initiative Le Temps de la Palestine, lancée par une intervention réussie au FIPA de Biarritz en début d'année.

Notre participation à la campagne contre l'Eurovision 2019 en Israël, lancée au niveau international par la PACBI, s'est inscrite dans le cadre du Collectif national mais n'a suscité qu'une faible mobilisation.

En matière sportive, des journées d'action contre Puma, sponsor de l'Association israélienne de football, incluant des clubs des colonies israéliennes, ont été régulièrement organisées.L'AFPS a mobilisé les GL contre la présence d'une équipe « Israël Start-Up Nation » au Tour de France en 2020 et en 2021.

La coopération militaire et sécuritaire n'a pratiquement pas été abordée, en dehors de quelques actions visant la participation d'AXA dans Elbit.

Les sanctions n'ont pas fait l'objet de campagnes spécifiques. Un groupe de travail sur la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, lié au Collectif national, a suspendu ses activités.

Si certaines activités ont été annulées ou reportées en raison du contexte sanitaire, la décision de la CJUE du12 novembre 2019, la publication par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations uniesde la base de données de 112 entreprises impliquées dans des activités liées aux colonies israéliennes,le 12 février 2020, et l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), constituent des encouragements au développement de nos activités BDS.

### 5.2.2. Campagnes 2017 et 2018 / Justice pour la Palestine

La campagne 2017, lancée en juin, a donné lieu à quelques initiatives en juin, date anniversaire de l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de Jérusalem-est et de Gaza, à une réunion publique avec Ayman Odeh à Paris, suivie d'un colloque à Montpellier sur le thème « De la déclaration Balfour à aujourd'hui, une tragédie coloniale », en octobre 2017. Diverses initiatives ont été prises pour le centième anniversaire de la Déclaration Balfour en novembre.

Un quatre pages de la campagne et une chronologie en ont été produits et mis à disposition des GL en octobre 2017. Une page Facebook spécifique a été ouverte.

La campagne 2018 / Justice pour la Palestine a été engagée dans la continuité de la campagne 2017.

Anniversaire de la création d'Israël et de la Nakba, 2018 était annoncée dans le rapport d'orientation de 2017 comme l'année de la justice pour le peuple palestinien et les réfugiés. Le rappel des événements de 1948 était rapproché du processus continu de dépossession en cours, en soulignant l'importance de la question des réfugiés, et en introduisant la prise en compte de l'apartheid.

Deux quatre pages sur les enjeux de l'année 2018 et sur les réfugiés ont été produits ainsi qu'une banderole, des autocollants et une exposition. La chronologie a été mise à jour. Le site et la page Facebook ont été régulièrement alimentés, dès fin 2017 en rappelant les destructions de villages engagées dès fin 1947. Le GT réfugiés a réalisé une traduction de la brochure de Badil sur les réfugiés palestiniens. Au total, plusieurs dizaines de milliers de documents ont été diffusés au titre des deux campagnes de fin 2017 à fin 2018.

De nombreux événements ont été organisés tout au long de l'année : tournée de *Youth Against Settlements* au titre de la campagne *Open Shuhada Street* du 19 février au 2 mars, concert « J*ustice4Palestine* » le 15 mai au Cabaret sauvage, changement de noms de rues et de places par une vingtaine de GL, journée pour un monde sans murs le 9 novembre,rappel du droit au retour à l'occasion du 70ème anniversaire de la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations-Unies, le 11 décembre, le lendemain du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

La campagne 2018 s'est largement articulée avec les protestations contre les massacres à Gaza et la réponse à la Saison croisée France-Israël au deuxième semestre.

L'année 2018 a aussi été marquée le lancement d'une campagne sur Jérusalem, avec une pétition « Palestine, Jérusalem, touche pas à ma capitale » diffusée le 10 mai et un dossier « Comprendre Jérusalem » diffusé le 10 juin, en liaison avec une réunion publique sur le thème « Jérusalem-Est, une capitale à protéger », le 15 juin, marquant également le lancement de la campagne contre l'intervention d'entreprises françaises dans l'extension du tramway de Jérusalem. L'AFPS a développé son partenariat avec la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem à qui des aides financières ont été accordées en juillet 2019 et en janvier 2020 et qui accueille les missions de l'AFPS à Jérusalem.

### 5.2.3. Soutien aux prisonniers politiques palestiniens

L'AFPS a participé à la campagne pour la libération de Salah Hamouri, en liaison avec le Collectif de soutien mis en place le 5 septembre. A Paris, elle a appelé à un rassemblement dès le 31 août et à une manifestation le 4 septembre. Les GL sont intervenus à l'occasion de multiples événements et d'interpellation des élus. Des affiches et des cartes postales au Président de la République ont été utilisées à des milliers d'exemplaires. Des initiatives renforcées ont été prises à l'occasion du 100ème jour de détention de Salah en novembre 2017 et de l'échéance de six mois de détention, en février 2018. La Campagne « 1000 élus pour Salah » a largement dépassé ses objectifs et de nombreuses collectivités ont nommé Salah citoyen d'honneur ou ont émis des vœux pour sa libération.

Après l'arrestation d'Ahed Tamimi, figure emblématique de la résistance de la jeunesse palestinienne, l'AFPS a participé aux nombreuses initiatives pour sa libération. Après sa libération, Ahed Tamimi a soulevé l'enthousiasme lors de la Fête de l'Humanité de 2018 et de la tournée qui a suivi.

L'AFPS s'est associée à une campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël en janvier 2018, marquée par une pétition et par divers événements, dont une tournée d'un ancien enfant prisonnier accompagné d'un avocat d'Addameer en novembre 2018.

Elle s'est associée au rassemblement du 12 juillet 2018 au Champ-de-Mars organisé par le réseau des villes Barghouthi pour l'accueil d'enfants de prisonniers.Un événement identique, prévu le 10 juillet 2020 à Paris, a été annulé en raison de la situation sanitaire.

En juin 2019, l'AFPS a lancé une pétition pour Israa Ja'abis, prisonnière palestinienne gravement brûlée victime de négligences médicales.

L'AFPS a participé à plusieurs autres campagnes, diffusé régulièrement des informations sur les prisonniers palestiniens et appelé régulièrement à des mobilisations pour la Journée internationale des prisonniers du 17 avril, en produisant ou diffusant son matériel ou celui de la Plateforme des ONG

pour la Palestine, comme la mise à jour de la brochure « Enfances brisées – Les enfants palestiniens, cible privilégiée de la répression israélienne ». La journée du 17 avril 2020 a été marquée par des actions virtuelles, largement suivies par les adhérents.Pour la journée internationale des prisonniers du 17 avril 2021, l'AFPS a mis l'accent sur les procédures judiciaires et militaires, sur lesquelles un document a été préparé par le GT Prisonniers.

Des actions sont régulièrement menées par certains GL pour appeler à la libération des prisonnières palestiniennes à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, en particulier le 8 mars 2021 avec un tract« Soutenons le combat des femmes palestiniennes pour la dignité, la justice, la liberté, l'égalité ! ».

### 5.2.4. Gaza

La solidarité avec la population de Gaza et les appels à la levée du blocus se sont développés à l'occasion de nombreux événements à partir de la première Marche du Retour du 30 mars 2018.

La répression des Marches du Retour a donné un relief particulier au passage en France de la Flottille de la liberté 2018, en juillet 2018, à La Rochelle, Paris, Lyon et Marseille.

L'AFPS a soutenu financièrement deux associations médicales de Gaza : l'*Union of HealthWork Committees* (UHWC) et la *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS)

La Fête de L'Humanité de septembre 2018 a été marquée par un débat sur « Les Marches du Retour et l'urgence médicale à Gaza, avec la participation de médecins de PMRS et Médecins du Monde France et par la projection du film « Samouni Road ».

L'AFPS a participé du 9 octobre au 9 novembre 2018 avec l'UJFP et le Temps de la Palestine à la tournée qui a mobilisé 13 GL dans 23 villes en hommage à Razan Al-Najjar, secouriste de PMRS assassinée par un sniper israélien, avec ses parents et Iyad Alasttal, réalisateur du film « Razan, une trace du papillon ».

L'AFPS a rencontré de nombreux représentants de la société civile de Gaza, responsables d'associations et organisateurs des Marches du Retour, ainsi que le Dr. Tarek Loubani médecin palestino-canadien intervenant à Gaza.

Elle a soutenu la tournée des footballeurs amputés, du 26 juin au 8 juillet 2019, à Ajaccio, Annecy, Aubagne et Martigues, qui pourrait se prolonger par des projets de fourniture de prothèses ou de formation. Cette tournée a donné lieu à la réalisation du court-métrage « Gaza, un ballon, une jambe ».

Fin 2019, elle a participé, toujours en collaboration avec l'UJFP, à des rencontres avec Iyad Alastall, animateur du projet *Gaza Stories*, puis à une réunion publique avec Mohamed Bakri, secrétaire général de l'*Unionof Agricultural Work Committees* à Gaza. Elle s'associera à l'accueil en France d'une délégation de six Palestiniens de Gaza, invitée au Parlement européen à Bruxelles à l'initiative de Manuel Pineda, Député espagnol européen, Président de la délégation pour les relations avec la Palestine. Prévue fin mars 2020, elle a été reportée.

Une tournée autour du film « Gaza, balle au pied », initialement prévue en juin 2021 a été reportée en septembre-octobre. Elle coïncidera avec le lancement d'une première phase de la campagne pour la levée du blocus de Gaza, initialement prévue en 2020, pour laquelle l'ensemble du matériel est maintenant disponible.

Le GT Gaza prépare également un projet ambitieux pour les enfants de Gaza traumatisés par la situation de blocus et les attaques répétées que subit la Bande de Gaza. La première phase de ce projet est le soutien au projet Atfaluna-CETC à Beit Lahya, sur la période d'août à décembre 2021.

### 5.2.5. Reconnaissance de l'État de Palestine

La reconnaissance de l'État de Palestine par la France est une demande constante de l'AFPS, reprise dans toutes nos communications et rencontres avec les pouvoirs publics.

La campagne pour la reconnaissance de l'État de Palestine a été relancée en octobre 2018 en appelant à faire du 29 novembre, anniversaire du plan de partage, Journée internationale de solidarité avec le

peuple palestinien et date anniversaire de la résolution 67/19 de l'Assemblée générale des Nations-Unies accordant en 2012 « à la Palestine le statut d'Etat observateur non membre » auprès de l'ONU, un temps fort d'interpellation des élus et du gouvernement. Cette date est par ailleurs proche des dates des 2 et 11 décembre, anniversaires de l'adoption par l'Assemblée nationale et par le Sénat de résolutions recommandant cette reconnaissance.

Des cartes postales au Président de la République ont été signées et transmises à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires depuis quelques années. Elles sont maintenant regroupées et remises en main propre à l'occasion de rencontres avec des conseillers à l'Élysée.

### 5.2.6. Soutien à la résistance populaire

La période a été marquée par le développement du soutien à la Résistance populaire indépendante, le développement de contacts avec la société civile palestinienne, avec quatre missions en deux ans, qui ont permis de prendre connaissance des évolutions sur le terrain.

Nos partenaires privilégiés sont les organisations de la résistance populaire indépendante, en particulier celles qui assurent un rôle de coordination comme *Stop the Wall*, *Popular Struggle Coordination Committee* (PSCC), la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem.

Douze adhérents, dont trois membres du BN et quatre autres membres du CN, ont participé les 24, 25 et 26 octobre 2019 à la Conférence internationale de la résistance populaire « Unis dans la lutte »,organisée par PSCC et *Stop the Wall*, auxquels s'est jointe la Commission de l'OLP contre le mur et la colonisation. Cette conférence a été suivie d'une manifestation contre un avant-poste de colonisation dans la vallée du Jourdain le 26 octobre.

La priorité est donnée à la protection des familles contre les agressions des colons et contre les expropriations dans des secteurs particulièrement ciblés. Elle a donné lieu à des projets de soutien au *Sumoud*, facilitant le maintien sur la terre, à Burin età Al Walaja, puis dans le district de Bethléem, et au soutien aux actions juridiques de la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem.

La venue en France pour des tournées et pour la Fête de L'Humanité d'acteurs de la Résistance populaire est également privilégiée.

L'AFPS a organisé le 14 mai 2020 une conférence-débat en ligne sur le thème « 72 ans après la Nakba, la Palestine en résistance » avec plusieurs représentants de la société civile palestinienne.

### 5.2.7. Contre l'apartheid israélien

Comme indiqué au chapitre 1.2, la campagne contre l'apartheid israélien a été approuvée en mars 2021 et lancée à l'occasion d une quinzaine d'action début mai. L'apartheid israélien a fait l'objet d'un atelier à l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités le 27 août. Une nouvelle phase de la campagne sera lancée en septembre dans la perspective de l'assemblée générale des Nations Unies.

## 6. NOTRE COMMUNICATION

Notre communication vise à faire de l'AFPS une source d'information de référence pour les personnes et institutions qui s'intéressent à la question palestinienne, à leur sensibilisation et à leur mobilisation.

### Nos communiqués

Les communiqués de l'AFPS visent à rendre publiques les positions officielles de l'AFPS en relation avec des événements d'actualité jugés importants. Ils ont vocation à pouvoir être repris par les médias.

Ceux-ci sont systématiquement publiés dans nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) et sur notre blog Médiapart.

Un petit nombre de ces communiqués est publié en anglais

En 2018, l'AFPS a publié 51 communiqués, soit une moyenne de 4,2 communiqués par mois, auxquels se sont ajoutés 8 communiqués divers (Collectif pour la libération de Salah Hamouri, Flottille de la Liberté, partenaires de la campagne contre le tramway de Jérusalem). En 2018, le communiqué le plus consulté, avec près de 50 000 consultations, était une lettre ouverte à Muriel Robin. D'autres communiqués ayant eu une audience notable concernent des manœuvres franco-israéliennes en juillet 2018 et la protestation contre la visite de Netanyahou pour l'ouverture de la saison croisée France-Israël. Le nombre moyen de consultations a été de 5 600.

En 2019, l'AFPS a publié 32 communiqués, soit une moyenne de 2,7 communiqués par mois, auxquels se sont ajoutés deux communiqués du Collectif national, deux communiqués des partenaires de la campagne contre le tramway de Jérusalem et un communiqué de la Plateforme des ONG.

En 2020, année pour laquelle nous disposons aussi de statistiques complètes,l'AFPS a publié 34 communiqués, soit une moyenne de 2,8 communiqués par mois.

De janvier à août 2021, nous avons publié 38 communiqués, soit une moyenne de près de 4,8 communiqués par mois. Un grand nombre de communiqués ont été publiésde mars à juin, en lienavec les mobilisations pour la défense de Jérusalem et le soutien à Gaza.

## Le site internet

Une nouvelle version du site internet de l'AFPS, modernisée et d'une présentation plus attrayante (« carrousel », « carré rouge ») avait été mise en place en 2017.

Il est régulièrement alimenté en articles d'actualité de médias français, palestiniens ou israéliens, généralement traduits par une petite équipe de traductrices et traducteurs attachée à l'association. Il publie nos communiqués et des informations sur les activités nationales et des groupes locaux (échos du national, échos des groupes locaux, agenda).

Dans le contexte de l'accentuation des agressions des colons et de l'armée d'occupation et de la pandémie de Covid-19, la rubrique « En direct de Palestine » a été créée en mars 2020.

Le nombre moyen de visites du site est d'un peu plus de 3000 par jour. Les visites concernent principalement la rubrique d'informations (actualités et analyses) et la rubrique des mobilisations (en premier lieu l'agenda). La majorité des visiteurs sont issus de Facebook, suivi de recherches sur Google.

Depuis le dernier congrès, plus de 200Échos du national ont été publiés sur le site. Il s'agit en particulier de comptes rendus d'événements majeurs et de campagnes, des éditoriaux de PalSol, des lettres du président de l'AFPS, de bulletins des GT, d'informations sur nos partenaires.

## La lettre d'information

Les publications sur le site sont reprises chaque semaine dans la lettre d'information, qui paraît tous les mercredis depuis début 2004. Elle est adressée aux 4570 adhérents dont nous connaissons l'adresse électronique, aux personnes qui se sont inscrites, actuellement au nombre de 4875, aux parrains et marraines d'enfants non adhérents, à d'autres associations et à nos contacts de presse.Plus de 200lettres ont été publiées depuis le derniers congrès.

La lettre s'ouvre par un « focus » mettant en avant le dernier communiqué ou le dernier lancement de campagne, une revue d'actualité, des articles d'analyse, des témoignages et opinions.

## Les réseaux sociaux

Notre présence sur les réseaux sociaux date de mai 2010. Nous publions régulièrement des posts Facebook, des tweets, et sur Instagram, en faisantle plus souvent référence aux articles du site ou à nos communiqués.

La page Facebook de l'AFPS a 21 400 abonnés, à comparer à 14 000 en 2017 et 11 000 en 2015, soit une progression significative.

Un groupe des administrateurs des pages Facebook des GL a été constitué afin d'augmenter la réactivité sur ce réseau et de renforcer la mise en synergie de nos actions nationale sur l'ensemble de nos abonnés. Ce groupe est actuellement constitué de 58 membres.

Notre présence sur Twitter est plus modeste, avec environ 10 000 abonnés, à comparer à 3300 en 2017.Quelques « tempêtes de tweets » ont commencé à être proposées pour augmenter la visibilité de certaines actions ponctuelles ou campagnes.

Notre compte Instagram, créé en avril 2020 et récemment réactivé avec une charte graphique, est passé de 400 à plus de 2 200 abonnés. On notera l'implication de nos jeunes en service civique dans le développement de notre compte Instagram.

Notre chaîne You Tube, créée en 2012, restesous-employée et peu connue. Les visioconférences que l'AFPS a organisées ou dont elle a été partenaire y sont accessibles.

### La revue Palestine Solidarité

La maquette de la revue trimestrielle Palestine Solidarité (PalSol), inchangée depuis 12 ans, a été revue en mars 2021.La revue présente un éditorial en relation avec l'actualité.La ligne éditoriale à récemment évolué, proposant maintenant un dossier thématique dans chaque numéroet des articles rédigés par des adhérents,mais aussi très régulièrement par des palestiniennes et palestiniens, des israéliennes et israéliens anticolonialistes, des universitaireainsi que les fiches de formation élaborées par le GT Formation ou par d'autres GT. On note une tendance à la réduction du nombre d'abonnements, d'une moyenne de 5295 en 2017 à 4655 en 2019, qui peut être la conséquence de la dissociation de l'adhésion bénéficiant de déduction fiscale mais qui reflète peut-être la désaffection générale envers les supports écrits.

Pour mieux mettre en valeur son intérêt, sa spécificité, et prolonger la vie des articles, une politique de diffusion en dehors de nos adhérent.es est récemment mise en œuvre avec la possibilité d'un abonnement en ligne pour des non adhérent.es, avec la circulation de l'information sur les réseaux sociaux et par la mise en ligne sur le site d'une partie desarticlespris séparément (environ un mois après sa publication papier).

### Contacts avec la presse

Nous entretenons une base de contacts avec la presse que nous sollicitons régulièrement et à qui nous adressons nos communiqués.

Notre impact direct sur les médias reste cependant limité. Il est souvent plus significatif dans la presse régionale, même si le relais est très variable selon les événements et les GL.

Diverses interviews ont été données par notre président au cours de la période.

## 7. CONCLUSIONS

Au cours de la période qui vient de s'écouler depuis le dernier congrès, en mai 2017, notre association a considérablement développé ses actions, en les structurant et en les diversifiant.

A partir du confinement, dans le contexte d'une pandémie ne permettant que peu de réunions physiques et peu de manifestations dans l'espace public, nos activités se sont poursuivies largement par télétravail et par téléconférences,avec toutes les restrictions que cela a impliqué.Il a cependant été possible de participer à des manifestations publiques à l'été 2020 et au printemps 2021.

Ce mode de fonctionnement, mettant en oeuvre des outils divers, a accentué nos préoccupations en matière de sécurité informatique, domaine sur lequel nous poursuivrons nos efforts, et notre volonté de tirer le meilleur parti des possibilités de ces outils pour notre présence publique et notre travail en réseau.

Tout en poursuivant les mobilisations pour les prisonniers politiques, pour la reconnaissance de l'État de Palestine par la France et les campagnes BDS, l'AFPS a lancé les campagnes 2017 et 2018 / Justice pour la Palestine, qui ont constitué un élément central de notre activité, autour des thèmes de la dépossession continue du peuple palestinien, du droit au retour des réfugiés et de la défense des droits du peuple palestinien dans toutes ses composantes. Ces campagnes se sont naturellement articulées à partir du 30 mars 2018, avec le soutien au Marches du Retour et la dénonciation des crimes israéliens à Gaza, qui se sont poursuivi par des actions de soutien à la population de Gaza.

Notre association a renforcé ses liens avec la société civile palestinienne et son soutien à la résistance populaire, à l'occasion de visites en France de nombre de ses représentants ou de missions en Palestine.

Elle a également renforcé ses liens en apportant son soutien financier à de nombreuses associations palestiniennes dans leur lutte contre la pandémie de Covid-19.

Au cours de la période, le thème de l'apartheid israélien, abordé à partir de la diffusion du rapport Falk-Tilley, a pris une importance croissante avec la dénonciation de la loi "Israël, État-nation du peuple juif" et plus récemment du plan Trump et des menaces d'annexion.La dénonciation de l'apartheid israélien est maintenant devenue un thème majeur et unificateur de nos campagnes.

La bataille pour la liberté de contester la politique israélienne et le droit au boycott s'est poursuivie au long de la période jusqu'à l'intense mobilisation de fin 2019 contre la "résolution Maillard". Elle s'est poursuivie au plan judiciaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme, qui a confirmé le 11 juin que l'appel au boycott comme un droit citoyen, dès lors qu'il est motivé par la critique d'un État et de sa politique.

Les campagnes nationales et de multiples activités des GL, à l'occasion de manifestations culturelles ou des journées de solidarité annuelles, de réunions publiques à l'occasion de tournées de militants palestiniens ou d'Israéliens anticolonialistes, des conférences ou des projections de films, de missions en Palestine et de projets de solidarité témoignent de la vitalité de notre association et de sa capacité d'intervention.

Celles-ci se manifestent cependant de manière très inégale selon les régions. En Île-de-France, en dehors d'un petit nombre de GL, notre présence reste trop faible. Il en est de même dans quelques grandes villes et l'AFPS est absente de nombreux départements. Le développement géographique de notre association reste un défi majeur.

Leur pérennité présente des risques indéniables. Si nos effectifs se sont maintenus, voire légèrement accru, la population de nos adhérents est globalement vieillissante. La mobilisation de la jeunesse avec la Palestine et, plus généralement, la mobilisation de nouveaux militants permettant le rajeunissement de nos effectifs, est la priorité absolue de la période qui s'ouvre avec le prochain congrès.